

M 1659 - 1255 - 5,00F

du 26 juin au 2 juillet 1981

# **l'humanité rouge**

organe  
central du **PCML**

**REPORTAGE  
DANS  
LES ZONES  
LIBEREES  
DU  
CAMBODGE ...  
VOIR PAGES 14/15**

## **NOTRE ATTITUDE APRES LA DEFAITE DE LA DROITE ET L'ENTREE DE MINISTRES COMMUNISTES AU GOUVERNEMENT**

VOIR PAGE 3



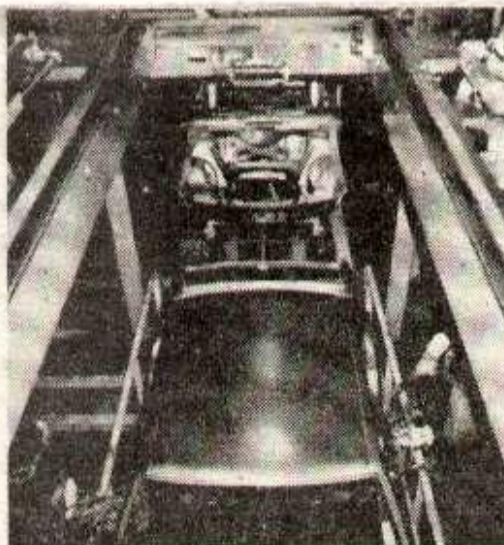
**QUELQUES POINTS DE VUE  
SUR LE REcul  
ELECTORAL DU PCF  
AU PROFIT DU PS**

### **LES CAUSES D'UN ECHEC**

VOIR PAGES 4/5

### **L'AUTOMOBILE A LA VEILLE DU GRAND CHOC**

VOIR PAGE 7



### **MAROC BAIN DE SANG CONTRE LA COLERE DU PEUPLE**

VOIR PAGE 12



# QUE PEUVENT ATTENDRE LES PEUPLES DES DOM-TOM DE LA VICTOIRE DU PS?

« Le 10 mai 1981, F. Mitterrand a été élu président de la République française. Il mettait ainsi fin à 23 ans de pouvoir gaulliste et assimilé (...)

» L'Association des stagiaires et étudiants des Comores ne pouvait pas rester indifférente à un tel événement. Nous y portons d'autant plus d'intérêt que notre pays est soumis jusqu'à nos jours, à une colonisation directe et indirecte de la France. Le peuple comorien est donc en droit de partager cet espoir qu'a suscité en France et dans le monde, l'élection de F. Mitterrand à la présidence de la République.

» C'est donc convaincu de traduire les sentiments unanimes de la jeunesse patriotique comorienne, que nous saluons, comme il se doit, cette grande victoire du peuple français. Nous attendons de même avec beaucoup d'intérêt la mise en œuvre du programme du nouveau président, en particulier sur les questions suivantes :

1 - Le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et l'opposition au niveau international à l'hégémonie de superpuissance (soutien aux luttes héroïques des peuples cambodgien, afghan, érythréen et

A plusieurs reprises durant la campagne électorale présidentielle dans notre pays, nous avons publié les prises de position et analyses de différents mouvements politiques organisés dans les colonies françaises sur les élections : analyse de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe, prise de position du Parti communiste martiniquais en faveur de l'abstention, compte-rendu des activités de soutien en faveur des peuples colonisés.

Aujourd'hui, nous publions de larges extraits du communiqué de l'Association des stagiaires et étudiants des Comores (ASEC), portant sur la victoire de Mitterrand aux présidentielles. En contre-point, nous reproduisons un extrait du journal guadeloupéen indépendantiste *Jakata*, fort révélateur des intentions du nouveau gouvernement à l'égard des colonies.

salvadorien), à la domination coloniale et raciste de Namibie et d'Azanie (Afrique du Sud).

2 - La suppression des lois racistes contre les travailleurs

immigrés et l'amélioration de leur situation juridique (droit de séjour,...), économique, politique (droit d'organisation) et sociale.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 2 juin, M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a répondu aux questions du journaliste de *Jakata*, journal guadeloupéen.

**Jakata : Reconnaissiez-vous le droit de la Guadeloupe à l'indépendance ?**

**Emmanuelli : Je crois, monsieur, qu'après le vote qui vient d'avoir lieu et qui, d'une certaine manière, avait valeur de référendum quant à l'attachement des départements d'Outre-mer à la métropole, il serait assez inconvenant que je réponde par une affirmation à votre question.**

**Jakata : Je vous interroge sur le droit à l'indépendance !**

**Emmanuelli : Tout département français, toute population peut avoir des droits. Mais je suis ici dans un département français et le nouveau gouvernement n'envisage pas de voir les départements français accéder à l'indépendance.**

3 - De soutenir les revendications politiques et économiques des pays du Tiers Monde (dialogue Nord Sud, nouvel ordre économique mondial, etc...)

» En ce qui concerne notre pays, le nouveau président a pris les engagements suivants :

- réintégrer Mayotte à l'ensemble comorien.

- suspendre les rapports avec le régime d'A. Abdallah, régime qui affiche insolentement ses rapports avec les mercenaires internationaux et bafoue les libertés démocratiques élémentaires; autant de positions politiques et diplomatiques qui sont de nature à susciter de l'espoir chez tous les peuples, le nôtre en particulier, qui luttent pour leur émancipation nationale et sociale, de par le monde. (...)

» Les patriotes comoriens accueillent avec sympathie, calme et vigilance ce changement politique en France. C'est donc sans illusion aucune qu'ils persèverent dans le noble esprit de compter principalement sur leur propre force pour résoudre les problèmes fondamentaux de leur pays et de leur peuple tout en favorisant l'amitié internationale et de solidarité entre les peuples des Comores et de France. (...)

Le 13 juin 1981

## LES RESIDENTS DES FOYERS SONACOTRA S'ADRESSENT A MITTERRAND

Une lettre a été adressée fin mai au président de la République François Mitterrand, au nom des délégués membres du Comité de coordination des foyers Sonacotra, ADEF, AFRP, aujourd'hui expulsés de leurs foyers pour la plupart. Les auteurs rappellent la longue lutte des résidents de près de 120 foyers, regroupés autour du Comité de coordination

réelle n'est prévue pour les locataires; et les sociétés gestionnaires et la politique giscardienne de l'immigration. Ils indiquent les revendications pour lesquelles se battaient les résidents et poursuivent: « La réponse du gouvernement giscardien à ces légitimes revendications n'a été que REFUS et REPRESSION: ... »

C'est ainsi que des milliers de résidents sont aujourd'hui expulsés de leurs foyers et menacés de non renouvellement de leurs titres de séjour et de travail.

Des centaines de salaires sont saisis devant les tribunaux et des délégués expulsés du territoire ou en sursis d'expulsion.

Dans les foyers, le projet

de loi d'Ornano (N° 1304, portant création du contrat de résidence) encore sur les bureaux de l'Assemblée nationale, mais déjà appliqué sur le terrain, tend à imposer aux résidents des foyers un statut ségrégué de résident et à donner des pouvoirs accrus aux gérants et aux sociétés gestionnaires.

Aucune représentation réelle n'est prévue pour les locataires; et les sociétés gestionnaires, avec la bénédiction du pouvoir sortant, ont renoué avec les pratiques d'intimidation et de brimades quotidiennes qui ont toujours eu cours dans les foyers avant la grève.

Et, encore aujourd'hui, des résidents sont de nouveaux atteints en sursis d'expulsion (à Reims, à St-Denis, à Massy, à Colombes etc...). Des foyers, condamnés à la fermeture, sont menacés d'intervention policière d'un jour à l'autre (foyer AFRP de St-Denis, 250 résidents).

Aussi, c'est avec soulagement que nous avons accueilli, aux côtés de nos camarades français, la défaite de

Giscard d'Estaing et de la politique qu'il a représentée. Et aujourd'hui qu'un nouveau président de la République est élu en votre personne, les résidents des foyers, comme tous les travailleurs immigrés et français sont en droit d'attendre une nouvelle politique d'immigration et du logement social radicalement différente de la précédente.

Ceci d'autant plus que déjà en juin 1979 à Garges-les-Gonesse, en tant que premier secrétaire du Parti socialiste, vous marquez votre opposition à cette politique en apportant votre soutien aux résidents expulsés. Pour effacer les séquelles de la politique antérieure et endiguer l'ensemble des menaces qui pèsent encore sur des milliers de résidents, il nous paraît indispensable, en attendant un débat plus large sur la politique du logement social avec les intéressés, de prendre dans l'immédiat, les mesures suivantes:

1- Réintégration des résidents et délégués expulsés

dans leurs foyers  
2- Annulation par amnistie des condamnations judiciaires (saisies sur salaires, expulsions, fermetures des foyers...)

3- Arrêt des poursuites judiciaires en cours

4- Annulation du contrat de résidence imposé par les sociétés gestionnaires dans les foyers

5- Annulation de tous les arrêtés d'expulsion, notamment ceux qui frappent encore nos camarades expulsés depuis avril 1976 (Benomar et Ferreira)

6- Blocage de toutes les augmentations en attendant une juste révision des tarifs de loyer

7- Organisation d'élections libres et démocratiques dans tous les foyers, après la réintégration des résidents et délégués expulsés

Nous nous tenons à votre entière disposition pour fournir toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

# Notre attitude après la défaite de la droite et l'entrée de ministres communistes au gouvernement

Un chapitre de l'histoire politique française vient de se clore le 21 juin avec la défaite des forces politiques de droite. Un nouveau commencement avec l'entrée de ministres communistes au gouvernement. Le deuxième tour des élections législatives a clos le processus engagé avec la défaite de Giscard d'Estaing, le 10 mai dernier. En appelant d'abord à battre Giscard puis à amplifier la défaite de la droite, nous avons clairement pris notre place dans ce processus.

La défaite de la droite en est une aussi pour le grand capital. Les forces politiques battues sont en effet celles qui sont le plus étroitement liées aux intérêts capitalistes. A la présidence de la République, au gouvernement, à l'Assemblée, elles ont, ensemble, mis en œuvre une politique antipopulaire. Leur défaite crée donc une situation défavorable pour le capital, qui peut être mise à profit pour que des changements favorables aux travailleurs aient lieu dans le pays.

Désormais, les conditions d'une stabilité politique prolongée sont réunies, avec l'existence à l'Assemblée nationale d'une majorité socialiste. Même sans avoir à recourir à des alliances, Mitterrand dispose des moyens de gouverner le pays. Le Parti socialiste a les moyens de mettre en œuvre sa politique à la direction du pays. Ceci présente pour lui des avantages mais aussi des inconvénients : le voici au pied du mur, dans les conditions les meilleures qu'il pouvait escompter.

Quelle va être notre attitude à l'égard du nouveau pouvoir politique ainsi solidement installé? Nous gardons totalement notre indépendance, notre liberté de jugement, de critique. Nous allons continuer à agir en faveur des revendications, des réformes, qui nous paraissent le mieux répondre aux intérêts des travailleurs, dans la perspective du socialisme. Nous allons continuer à agir en faveur d'une politique de défense de la paix, de soutien effectif du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, d'opposition résolue aux agressions. Nous soutiendrons ce qui dans la politique gouvernementale nous paraîtra aller dans le sens des intérêts des travailleurs et de la paix, nous combattrons ce qui nous paraîtra aller à leur encontre.

Nous ne sommes pas des partisans de la surenchère, d'en rajouter pour le plaisir. Mais nous ne serons pas non plus de ceux sur qui il faudra compter pour être complaisants.

Les travailleurs attendent des changements, des changements sont possibles, mais quelles sont les conditions pour cela? Nous disons quant à nous : l'organisation, la mobilisation, l'intervention, l'action, les luttes des travailleurs seront décisives.

Entendons-nous, elles seront décisives si ce que l'on veut ce sont effectivement des changements favorables aux travailleurs et non pas la poursuite de l'ancien état de chose, avec quelques aménagements, enrobé avec une étiquette de gauche. Pourquoi?

1) Le patronat est toujours là et bien là; certes, depuis le 10 mai, il n'y a plus ce front uni patronat-gouvernement que l'on connaissait avant, mais le patronat continue à avoir la même intransigeance. Il suffit de regarder quelle est l'attitude du CNPF dans la négociation sur le temps de travail. Les licenciements continuent. Dans les entreprises, rien n'a changé et rien ne pourra vraiment changer si le patronat n'y est pas contraint.

Et comment y sera-t-il, non seulement dans les grands monopoles mais aussi dans les PME, si ce n'est par l'action des travailleurs? Comment la dictature patronale dans les entreprises pourra-t-elle être amenée à reculer, si ce n'est par l'action massive des travailleurs? Toute l'histoire ouvrière est là pour montrer qu'il ne peut en aller qu'ainsi, de même que toute la réalité quotidienne de la lutte des classes. Si les travailleurs n'agissent pas, le patronat, lui, le fait et sa tendance constante n'est pas d'améliorer leur situation mais, au contraire, de renforcer l'exploitation. Sa tendance constante c'est de nier le droit à la parole des travailleurs, de faire travailler le plus possible pour le moins cher possible, de faire effectuer le même travail par toujours moins de bras, etc...

Il est organisé, solidement organisé, et il est en position de force jusqu'à maintenant. Face à cela, les travailleurs doivent être eux aussi solidement organisés. Et, de ce point de vue, nous pensons que le renforcement de la syndicalisation des travailleurs

est une condition du changement, pour mener l'action. La CGT est l'organisation syndicale qui, par ses traditions et son enracinement dans la classe ouvrière, est la mieux à même de jouer ce rôle.

2) L'appareil d'Etat, dirigé contre les travailleurs est toujours en place, avec les hommes qui y ont dirigé et pratiqué la répression antipopulaire. Tout l'arsenal étatique qui a servi à la répression antipopulaire ces dernières années est toujours prêt à entrer en action. Ceux qui ont envoyé la police contre les travailleurs, ceux qui ont exercé cette action, ceux qui ont condamné des travailleurs, tous ceux-là sont toujours en fonction.

Le grand capital, le patronat, leurs hommes dans l'appareil d'Etat, les partis de droite, feront tout, absolument tout ce qui est en leur pouvoir pour s'opposer aux revendications des travailleurs, pour combattre des réformes qui mettraient en cause leur domination. Pour les faire reculer, pour faire face à leurs sabotages, les travailleurs devront agir.

3) L'expérience passée et la politique présente des dirigeants du PS montrent qu'ils sont enclins à la conciliation avec le grand capital : les capitalistes vont multiplier les pressions de toutes sortes pour amener Mitterrand et le gouvernement à pratiquer une politique qui ménage le plus possible leurs intérêts; ils vont chercher à s'entendre avec les dirigeants socialistes. Bien des faits montrent que les dirigeants socialistes sont tout-à-fait perméables à ces pressions. Un grand nombre d'entre eux ont exercé des responsabilités gouvernementales sous la IVe (Mitterrand, Defferre) ou la Ve République (Delors) ou bien dans les hautes sphères de l'Etat capitaliste (Cheysson, Dreyfus). Ils sont, à bien des égards, plus proches des capitalistes que des travailleurs. Les forces politiques de droite ne s'y trompent d'ailleurs pas. A de nombreuses reprises, elles ont fait état de leur volonté de collaborer avec le Parti socialiste. En 1974, Lecanuet s'exclamait : « Je combattrai jusqu'à ce que les socialistes entrent dans cette majorité et je vous fiche mon billet que cela se fera. » La politique d'alliance avec la droite « centriste » que Gaston Defferre avait durant longtemps préconisé et pratiqué lui permettait des espoirs. Plus récemment, Chirac a affirmé qu'il était prêt à collaborer avec le Parti socialiste. De tels appels du pied expriment nettement les convergences qui peuvent exister entre le Parti socialiste et la droite en certaines circonstances. Elles partent du point de vue que l'on peut, un jour ou l'autre, arriver à s'entendre avec. Si l'on regarde dans des pays voisins, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne, en Belgique, on peut voir que des partis liés au PS y ont pratiqué ou y pratiquent encore une politique dont le grand capital n'a pas eu à souffrir, en alliance avec la droite.

La politique du Parti socialiste consiste à vouloir créer un climat et mettre en place un système où patronat et syndicats discutent, collaborent, se fassent des concessions réciproques. Ce sont les travailleurs qui font les frais d'un tel système, car le patronat, qui est en position dominante, n'y cède rien d'essentiel, ou ne cède rien sans contrepartie plus importante encore. Un tel système isole les syndicats des travailleurs, de leur situation et de leurs intérêts réels. C'est ce que les uns appellent la concertation, la recherche du consensus, et que nous appelons la collaboration de classes.

Si l'on regarde parmi les premiers actes du nouveau pouvoir, on peut déjà constater un manque de fermeté dans le sens d'un politique de changement. Les pressions des capitalistes ont abouti à ce que le SMIC ne soit augmenté que de 10%; par contre des subventions supplémentaires ont été fournies aux entreprises... et Delors a affirmé qu'il n'y aurait pas de blocage des prix.

Les positions gouvernementales dans la négociation sur les 35 heures vont dans le sens d'une réduction des salaires, sauf pour les plus bas, et d'une meilleure utilisation des moyens de production du point de vue patronal, c'est-à-dire de l'extension du travail de nuit. Ce sont là des exigences patronales, des contreparties, nuisibles aux intérêts des travailleurs.

Il a fallu que de vives protestations s'élevèrent contre les propos du ministre de la Justice au sujet de la Cour de sûreté de l'Etat pour qu'une mise au point soit faite.

Des emprisonnés politiques demeurent incarcérés et il a fallu là aussi de vives protestations pour que soit envisagée une amnistie plus large. Des policiers se sont livrés à des violences racistes au cours de ces dernières semaines. Ils n'ont pas été sanctionnés.

Pour toutes ces raisons, nous pensons que rien ne changera vraiment si les travailleurs n'agissent pas.

## Un mauvais accord

De ce point de vue, et en tant que communistes, nous considérons que la politique menée par la direction du PCF, qui a placé l'accession au gouvernement au centre de sa démarche, tourne le dos à ce qui était nécessaire et que l'accord conclu entre le PCF et le PS est un mauvais accord.

1) Une première remarque est nécessaire sur l'esprit qui a caractérisé la démarche de l'équipe dirigeante du PCF : jusqu'au mois de mai dernier, tout était fait pour démontrer les convergences entre Mitterrand et la droite; à partir du moment où Mitterrand a été élu, tout a été fait pour démontrer ses convergences avec le PCF. Mitterrand a-t-il changé de politique? Non. C'est la politique des dirigeants du PCF qui a changé, de manière à pouvoir accéder au gouvernement. Qui peut croire qu'une telle démarche soit dictée par la défense de ce que l'on considère être les intérêts des travailleurs? Les volte-face de la direction du PCF se font en fonction de ce qu'elle considère être ses intérêts à elle, dans des tractations de sommet avec les dirigeants socialistes.

2) Rien ne saurait justifier le caractère central donné à la revendication des ministres. Dans cette affaire, c'est l'équipe dirigeante du PCF qui n'a cessé d'être demanderesse. L'argument selon lequel la présence de ministres communistes était nécessaire pour « ancrer à gauche » le nouveau gouvernement (c'est-à-dire empêcher Mitterrand de passer des alliances à droite) n'a jamais été valable, surtout après que le PS ait conquis à lui seul la majorité parlementaire. Le PS pouvait, et maintenant plus que jamais, former un gouvernement homogène. Le PCF pouvait adopter une position de soutien critique sans participation.

3) Conformément à sa démarche, plaçant au centre l'accession au gouvernement, le PCF a dû accepter le principe de la solidarité gouvernementale. C'est logique. Cela signifiait déjà qu'il abdiquait son droit de critique à l'égard de la politique de Mitterrand.

4) Mais il y a encore plus grave puisque l'accord conclu entre le PCF et le PS étend le principe de cette solidarité gouvernementale aux collectivités locales et aux ENTREPRISES. Voici ce que dit l'accord à ce sujet : « ... Les deux partis se déclarent décidés à promouvoir la politique nouvelle qu'ont choisie les Françaises et les Français en élisant François Mitterrand à la présidence de la République. Ils le feront à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la majorité qui vient de se constituer; ils le feront au gouvernement dans une solidarité sans faille; ils le feront dans les collectivités locales et régionales, dans les entreprises en respectant les fonctions propres des institutions et des partis... ils prendront pour base dans tous les domaines les choix faits par le pays et les convergences vérifiées dans leurs discussions. »

Très concrètement, cela signifie que l'on demande aux militants ouvriers communistes, dans les entreprises, c'est-à-dire là où les travailleurs subissent l'exploitation de la manière la plus directe, de ne pas mener de luttes qui contrarieraient la politique de Mitterrand. Cet engagement est en complète contradiction avec les intérêts des travailleurs. C'est demander aux travailleurs d'accepter ce que fera Mitterrand, de suivre sa politique. Or, pour ne prendre qu'un exemple, combien de fois n'a-t-on pas vu, ces derniers mois, des travailleurs communaux obligés de lutter contre des maires socialistes pour défendre leurs revendications?

En vérité, cette clause est celle qu'attendait le Parti socialiste; c'est pour cela qu'il a fait l'aumône de quatre ministres. Il voulait s'assurer une garantie de « paix sociale ». Voici ce qu'écrivent des commentateurs avisés, qui ne s'y trompent pas : « Les socialistes font grand cas de cette dernière clause que les communistes n'avaient jamais jusqu'alors souscrite. Elle leur paraît de nature à préserver la paix sociale. » (Le Monde). « C'est une garantie de taille pour les socialistes, qui se font désormais en droit de rappeler à l'ordre leurs partenaires dans l'éventualité où ils tenteraient de les déborder par des actions dans les entreprises. Ce qui, compte tenu du rapport de force actuel entre socialistes et communistes, n'est pas sans importance. » (Le Matin). Ce qui rend le PCF intéressant aux yeux de Mitterrand, c'est l'influence qu'il a dans la classe ouvrière et tout particulièrement au sein de la première centrale syndicale française, la CGT. Pour leurs propres intérêts, les dirigeants du PCF viennent de promettre de tenter de mettre cette influence au service de Mitterrand. Celui-ci a tout à y gagner; pour les travailleurs c'est une toute autre affaire.

Tout indique que ce n'est pas à ce sujet, c'est-à-dire sur la défense des intérêts des travailleurs, que les discussions ont été les plus vives pour aboutir à un accord avec le PS; c'est sur l'attitude à adopter à l'égard des agressions et des ingérences de l'URSS. C'est là-dessus que Georges Marchais et les négociateurs du PCF ont résisté le plus. En particulier, ils s'opposaient à ce que soit fait mention de la Pologne. Ils ont finalement cédé en disant : « Les Français ne comprendraient pas que nous rompions sur la Pologne. ». Si la direction du PCF a été contrainte à certaines évolutions sur ces sujets, il n'en reste pas moins vrai qu'elle demeure fort éloignée de ce que devrait être la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, notamment au sujet de l'Afghanistan. A ce sujet, Georges Marchais déclarait mardi soir, à la télévision : « Sur l'Afghanistan, nos partis apprécient d'une manière différente le point de départ. Qu'est-ce que nous souhaitons? Qu'est-ce que souhaitent les Soviétiques? Ils l'ont dit. Ils souhaitent le retrait de leurs troupes. Le gouvernement afghan le souhaite aussi. Mais il veut une négociation entre les pays concernés : Iran, Pakistan et Afghanistan en vue d'assurer la sécurité des frontières, la non-ingérence dans les affaires intérieures. Nous disons, à partir de là, que les troupes soviétiques doivent se retirer d'Afghanistan. ». Ce que Georges Marchais ne dit pas, c'est que les Soviétiques souhaitent effectivement se retirer mais après avoir réussi à écraser la résistance du peuple afghan, après l'avoir isolée des pays voisins qui la soutiennent, ce qu'ils appellent « ingérences ».

Voilà ce que Georges Marchais entend par cet extrait du communiqué commun PC-PS : « Ils (le PC et le PS) affirment le droit du peuple afghan à choisir son régime et son gouvernement et se prononcent pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et la cessation de toute ingérence étrangère. »

Les dirigeants du PS savent ce que recouvrent les mots. La promesse de la paix sociale ne valait-elle pas, à leurs yeux, quelques concessions sur le dos du peuple afghan? Nous disons quant à nous que la seule orientation gouvernementale qui serait conforme à la défense du droit des peuples consisterait à soutenir la résistance afghane.

Pour ce qui nous concerne, en tant que communistes, il y a totale continuité entre la défense des intérêts des travailleurs, en France, et la défense effective du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous n'avons pas à soulever l'un contre l'autre. De Billancourt à Kandahar, notre combat forme un tout.

Pierre BURNAND

## L'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET. Directeur politique : Pierre BURNAND.  
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.  
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau - Administration : Max Durand.  
Imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui - Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.  
L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19  
Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 2ème trimestre 1981.



Depuis de nombreuses années, la politique mise en œuvre par la direction du PCF est constituée de deux aspects apparemment contradictoires : d'une part, une conception et une pratique opportuniste de l'unité avec la social-démocratie ; d'autre part, des pratiques de division, une politique qui a repoussé des forces populaires. D'un côté l'unité sans principe, de l'autre le sectarisme. Ces deux aspects, loin de s'exclure l'un l'autre, ont conduit, en se combinant, à favoriser considérablement la renaissance social-démocrate. Le premier aspect a permis à la vieille social-démocratie de se refaire une image de gauche et de regagner de l'influence ; le second aspect a conduit à rejeter vers la social-démocratie des forces populaires, des individus, qui auraient pu être rapprochés du communisme si ce n'est y être gagnés. Ces deux aspects ont convergé vers un même résultat : renforcer le Parti socialiste.

### Ceux qui reviennent de loin

Dans les années 50 et 60, la vieille social-démocratie française est très largement discréditée aux yeux des travailleurs, et tout particulièrement de la jeunesse. Sa participation au pouvoir, durant les treize années de la IV<sup>e</sup> République, lui a imprimé une image de droite. Elle a, en particulier, assumé la responsabilité de la guerre d'Algérie. Jusqu'au début des années 70, la social-démocratie française subira les conséquences de son exercice du pouvoir. En 1968, elle est très largement extérieure à l'immense mouvement de la jeunesse et des travailleurs. En ces années, la social-démocratie évoque le passé. Au sein de la social-démocratie, deux tactiques existent alors pour faire face à cette situation. La première consiste à vouloir réaliser l'alliance avec la droite non gaulliste, baptisée « centre ». Gaston Defferre est le chef de file de cette orientation, aux côtés de Servan-Schreiber. En 1964, il tente de créer une fédération regroupant socialistes et centristes (Duhamel, Abelin, Fontanet... tous futurs ministres de Giscard). C'est l'échec. Néanmoins, Defferre poursuivait dans ce sens. Il échoua définitivement aux élections présidentielles de 1969 où, en tant que candidat du Parti socialiste, il recueillait 5,07% des voix.

La seconde tactique fut celle de Mitterrand. Celui-ci a pleinement pris part à la politique réactionnaire mise en œuvre sous la IV<sup>e</sup> République. Il ne renie rien mais il sait qu'il ne peut y avoir de renaissance de la social-démocratie qu'en se redonnant une image de gauche. En 1965, lors des élections présidentielles, il réussit à s'imposer comme candidat unique, soutenu par le PCF dès le premier tour, aux conditions qu'il a posées. Dès lors, on lui crée l'image de chef de file de la gauche. La direction politique de cette alliance lui est accordée de fait. Dès le départ, le but poursuivi par Mitterrand est clair : il s'agit de redonner un essor à la social-démocratie et, pour cela, de conquérir une part importante de l'électorat du PCF. Il explicitera cette orientation par sa célèbre déclaration faite en 1972 devant le Congrès de l'Internationale socialiste et selon laquelle son but était de « refaire un grand Parti socialiste sur le terrain occupé par le Parti communiste lui-même,

afin de faire la démonstration que sur les 5 millions d'électeurs communistes, 3 millions peuvent voter socialiste ». En 1971, après que la tactique de l'alliance avec le « centre » ait clairement fait la preuve de son échec, la tactique de Mitterrand triompha au Congrès de réunification du Parti socialiste qui eut lieu à Epinay et où il devint le dirigeant du PS. En 1972, ce fut la signature du « Programme commun de gouvernement ». Cette période fut celle de l'union apparemment parfaite. A tel point qu'aux élections présidentielles de 1974, avant même que Mitterrand se soit porté candidat, Georges Marchais s'adressait à lui en déclarant : « Notre Comité central estime que vous pourriez être le candidat ». Cette orientation permit à un homme qui fut sous divers gouvernements un maître d'œuvre de la répression colonialiste de se forger à bon compte une image d'homme nouveau, de gauche, et à un parti que sa gestion du capitalisme avait conduit au plus bas, à prendre un nouveau départ. Les critiques ne commencèrent qu'à partir du moment où il apparut que cette politique profitait plus au PS qu'au PCF et qu'un rééquilibrage s'opérait sur le plan électoral. Mais ce fut vain.

Derrière cette politique d'union sans principe avec les dirigeants socialistes, il y a la continuation d'une orientation plus ancienne, une stratégie. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la stratégie du PCF est la conquête du pouvoir gouvernemental. Il se définit depuis cette époque comme un « parti de gouvernement ». Tout est conçu en fonction de la réalisation de cet objectif. Il y a une



Marchais, Mitterrand à l'Élysée...

différence fondamentale entre cette conception et celle révolutionnaire, dont le but est l'exercice du pouvoir de la classe ouvrière. L'une prétend que la société se transforme par le haut, pour elle, la question clé est celle du pouvoir central, gouvernemental ; en vérité, elle ne débouche que sur des changements d'équipe gouvernementale, elle peut aboutir à des réformes, mais le pouvoir reste entre les mains de la bourgeoisie ; la classe au pouvoir ne change pas ; les travailleurs continuent à être dominés. L'autre affirme que la société ne peut se transformer que par l'action de la masse des travailleurs, pour déboucher sur la prise en mains du pouvoir, dans le pays, à ses différents niveaux, par les travailleurs. Le pouvoir central, gouvernemental, est alors l'expression du pouvoir des travailleurs localement — il s'appuie dessus.

La première voie met au premier plan les élections et la recherche des alliances électorales permettant de franchir le seuil des 50%. Elle est orientée vers l'unité de sommet avec les alliés électoraux. La seconde voie met au premier plan l'action de masse des travailleurs, leur mobilisation.

Elle est orientée vers la réalisation de l'unité des travailleurs, du peuple, à travers les luttes.

En France, c'est avec la social-démocratie et ses dirigeants que le PCF pouvait espérer un jour réussir à franchir le cap des 50%. D'où la recherche de l'alliance à tout prix y compris lorsque le Parti socialiste, sous la direction de Guy Mollet, pratiquait la répression colonialiste. Il y a là l'expression du renoncement à la révolution. Le but du combat n'étant plus le renversement du pouvoir de la bourgeoisie, la prise en mains du pouvoir réel, dans le pays, par les travailleurs, mais l'accession au gouvernement, le combat anti-capitaliste, anti-impérialiste, devient subordonné à l'électoratisme. Ces toutes dernières années, cette démarche qui aboutit à remettre en selle la social-démocratie conduit également à prôner l'ouverture envers les gaullistes. Quand, en 1974, Mitterrand frôla la barre des 50%, Georges Marchais lança la politique dite d'Union du peuple de France. Le 8 mai 1974, soit trois jours après la première tour de l'élection présidentielle, à l'issue du Comité central du PCF, Georges Marchais déclarait : «... Entre les communistes et les gaullistes, il y a des choses qui ne sont pas liées à des circonstances électorales mais qui sont autrement plus profondes. Il s'agit de l'attachement à la nation et à sa grandeur, de l'aspiration à voir notre peuple rassemblé pour faire une société plus juste, plus fraternelle, au progrès de laquelle participent réellement tous les Français ». Et c'est le même qui parlait de « virage à droite » du PS...

## QUELQUES POINTS DE VUE SUR LE RECUL ELECTORAL DU PCF AU PROFIT DU PS

# LES CAUSES D'UN ECHEC

Les élections présidentielles et législatives ont été marquées par un fait essentiel : le recul massif de l'influence du PCF. Ce recul absolu s'est effectué au profit du Parti socialiste. Des chiffres permettent de mesurer l'ampleur de cet échec. En mars 1973, alors qu'il y avait 30 672 952 électeurs inscrits, le PCF recueillait 5 156 619 voix aux élections législatives ; en juin 1981, alors qu'il y avait plus de 5 millions d'électeurs inscrits supplémentaires, le PCF recueille 4 050 719 voix, soit plus d'un million de voix en moins. Non seulement le poids relatif du PCF a reculé (de 21,3% à 16,18%) mais aussi son poids absolu.

Bien des facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer la poussée considérable du Parti socialiste. Nous voudrions ici contribuer à éclairer un aspect des choses : pourquoi l'influence du PCF a-t-elle reculé au bénéfice du Parti socialiste ? La recherche des raisons profondes qui ont pu conduire à cette situation historique nouvelle est un enjeu essentiel pour ceux qui, dans ce pays, se réclament du communisme. Cette recherche, nous voulons la faire avec tous les militants du PCF qui, aujourd'hui, s'interrogent. Nous ne prétendons pas détenir la vérité révélée, ni la clé de tous les problèmes. Nous avons quelques points de vue qui, à notre avis, permettent de donner des explications et, peut-être, d'ouvrir des voies pour le renforcement du communisme en France. La social-démocratie ne peut pas, selon nous, conduire au pouvoir des travailleurs, au socialisme. Seul le communisme est apte à ouvrir cette perspective. Mais nous

il a aussi été régénéré par de nouvelles forces rejetées par le PCF.

Cette double orientation a été caractéristique à l'époque de la guerre d'Algérie. D'un côté, il y avait la recherche de l'unité avec la SFIO de Guy Mollet, allant jusqu'à lui voter les pleins pouvoirs avec lesquels il intensifia la guerre en Algérie, de l'autre il y avait le refus de l'unité, des attaques contre des forces qui s'opposaient à la guerre en Algérie. Alors que la politique colonialiste de Guy Mollet provoqua des scissions chez les socialistes, la politique du PCF fut de rechercher l'unité avec les colonialistes tout en attaquant les autres. A cet égard, voici ce qu'écrivait, en 1960, un vétéran communiste, Jean Baby, pour critiquer une telle politique : « Le Parti socialiste SFIO est un mal connu et bien délimité en France. Ce Parti joue un rôle néfaste de division, mais n'exerce aucun attrait. Il est absurde pour un homme jeune, désintéressé et disposant de toutes ses facultés, d'entrer maintenant au Parti socialiste. Il peut ne pas en être de même pour un autre parti qui rassemblerait tous les éléments de gauche épars, de tendances diverses, qui voudraient s'engager dans une voie de progrès, mais qui, dans l'état actuel de la société en France, ne savent pas où aller. Pour le PCF, c'est là le danger principal et c'est ce qui explique que le désir de créditer ou de détruire les formations ou les écrits de la gauche non communiste l'ait emporté sur toute autre considération. En vérité, cette attitude qui trahit la crainte, aboutit à des résultats inverses de ceux que l'on voudrait obtenir. Par son mépris et ses violences de langage, le parti favorise les sentiments anticommunistes qui existent dans cette partie de la gauche et contribue à son regroupement... » (« Critique de base »). L'effet prédit par Jean Baby est, en effet, celui qui s'est réalisé.

Dans les années qui ont suivi,

### Le revers de la médaille

Tandis qu'a été mise en œuvre cette orientation d'unité au sommet avec la social-démocratie, motivée par l'électoratisme, on a vu, parallèlement, une politique sectaire, de division, refusant l'union avec des forces, des individus, des mouvements populaires, pour des combats justes. La politique du PCF a ainsi exercé un effet de rejet envers des masses très importantes de personnes qui cherchaient leur voie. Elle les a rejetées vers la social-démocratie. Leur apport a été décisif pour le renouveau social-démocrate des années 70. De ce fait, le Parti socialiste des années 70 n'a pas été seulement la continuation de la vieille social-démocratie ;

pensons que cela ne pourra se faire qu'en rompant avec la politique qui dirige le PCF depuis de nombreuses années. A la situation actuelle, nous voyons quatre grandes causes que nous allons esquisser ici.

1 — Une politique opportuniste à l'égard des dirigeants socialistes, liée à une conception non révolutionnaire de la transformation de la société.

2 — Une politique et des pratiques sectaires, allant contre l'unité des luttes anti-capitalistes et anti-impérialistes.

Ces deux premières causes ont eu un effet convergent. La première a remis en selle la vieille social-démocratie. La seconde a rejeté vers la social-démocratie des forces populaires.

3 — Une politique fondamentale qui ne permet pas de critiquer sur le fond la politique social-démocrate car elle s'y apparente.

4 — Une politique de soutien à l'URSS et à sa politique mondiale. Ces deux dernières causes ont également eu un effet convergent. La première a conduit à faire disparaître ce qui distingue le communisme de la social-démocratie ; la politique réformiste de la politique révolutionnaire. La deuxième a rejeté vers la social-démocratie d'innombrables personnes qui ne veulent pas d'un socialisme à la soviétique et qui sont attachées au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Regardons-y de plus près et discutons-en.

Pierre BURNAND

communisme ont été rejetées vers la vieille social-démocratie que l'on a aidée à se refaire une jeunesse.

Au cours des trois années qui ont suivi la rupture du programme commun, la politique du PCF a présenté un double aspect. Le premier, positif, a consisté à appeler aux luttes, à les impulser. Cela a joué un rôle important face aux attaques patronales et du pouvoir giscardien. Il fallait alors combattre les tendances à la conciliation avec l'ennemi de classe, comme, par exemple, le recentrage. Cet aspect a contribué à la résistance des travailleurs face aux attaques. Mais, dans le même temps, et cela a joué un rôle négatif, cela s'est accompagné d'une politique de division. On a parlé, pendant quelques temps, d'unité à la base et dans l'action, ce qui est juste, mais on ne l'a pratiqué pas, on la refusait même. Une politique se basant sur la défense des intérêts des travailleurs aurait nécessité à la fois l'organisation de la lutte, le combat politique contre la collaboration de classe mais aussi la recherche de l'unité d'action pour unir tous ceux qui pouvaient l'être. Ce refus de l'unité d'action, au lieu d'éclairer sur la politique du PS et le recentrage, a été perçu comme étant dicté par la volonté de la part du PCF d'apparaître comme le seul qui lutte, comme le seul qui défende les intérêts des travailleurs, plus que comme la volonté de faire face réellement aux attaques capitalistes.

Cette politique a eu une influence particulièrement négative dans le domaine des relations intersyn-

Elle a contribué à rejeter des militants combattifs vers la social-démocratie.

Ainsi, sur une longue période, on peut constater qu'une politique d'union sans principe au sommet avec la social-démocratie, ayant pour but l'accession au gouvernement, s'est accompagnée d'une politique de division des travailleurs, des forces anti-capitalistes et anti-impérialistes, sur le terrain des luttes de classes concrètes. Ce sont les deux facettes d'une même politique qui a pour base la recherche de l'arrivée au gouvernement et non la lutte pour le renversement de la bourgeoisie et le pouvoir des travailleurs.

A cet égard, la politique menée envers les travailleurs immigrés, en particulier dans la période qui a précédé l'élection présidentielle, a été caractéristique. Du point de vue de la lutte de classes, l'unité des travailleurs français et immigrés est un objectif fondamental, qui s'imposait d'autant plus face aux attaques racistes du pouvoir giscardien. Or, les initiatives qui ont eu lieu de la part de la direction du PCF ont été à contre-pied de cette nécessité. Elles ont été perçues comme des attaques par la masse des travailleurs immigrés.

Voici donc de premiers éléments de réflexion pour analyser le recul du PCF au profit du PS. Mais il faut aller plus loin encore.

### Des frères siamois...

A partir du moment où la politique du PCF a permis à la social-démocratie de se refaire une image de marque, celui-ci s'est trouvé confronté à un problème : l'unité profitait avant tout au PS qui a pu ainsi devenir le premier parti de gauche. La politique d'unité conduisait à ce que les différences entre les deux partis disparaissent. Néanmoins, aux yeux de nombreuses personnes, une différence apparaissait, et de taille : l'attitude par rapport à l'URSS. D'ailleurs, jusqu'en 1974, les seuls critiques qui étaient faites au PS portaient sur son attitude par rapport à l'URSS. « La riposte à l'antisoviétisme est l'affaire de tous » disait-on. La politique fondamentale du PCF le met dans l'impossibilité de faire une critique des orientations profondes de la social-démocratie, de faire nettement apparaître ce qui distingue un parti révolutionnaire d'un parti réformiste. Les lignes fondamentales du PCF et du PS, pour ce qui est de la transformation de la société capitaliste, sont identiques pour l'essentiel. Historiquement, la scission entre la social-démocratie et le communisme s'est faite par rapport à l'attitude envers le léninisme. Celui-ci marquait une rupture avec la social-démocratie sur deux questions essentielles : la question de l'Etat et la question de l'impérialisme. La politique social-démocrate consistait et consiste à prendre en mains l'appareil d'Etat de la bourgeoisie et à continuer à le faire fonctionner. L'histoire a montré que cette participation des sociaux-démocrates au pouvoir les conduisait à utiliser cet appareil d'Etat contre les travailleurs. Et en tout cas, cela ne débouche pas sur le pouvoir des travailleurs. Le point de vue léniniste consiste à dire que l'Etat de la bourgeoisie est fait pour exercer la domination bourgeoise sur les travailleurs ; ceux-ci ne peuvent exercer leur pouvoir sans mettre sur pied leur propre appareil d'Etat, sans briser celui des capitalistes.

Aujourd'hui, toute la stratégie du PCF est de prendre position dans l'appareil d'Etat existant, notamment au niveau gouvernemental, lequel reste tout aussi étranger et hostile aux travailleurs.

Le léninisme constituait également une rupture avec la social-démocratie au sujet de l'impérialisme. La politique social-démocrate consistait et consiste à défendre les positions de son impérialisme face aux peuples qu'il domine et face à ses rivaux. Cette politique a conduit la social-démocratie à s'associer à la première guerre mondiale, puis, plus tard, à des guerres colonialistes.

Le PCF s'est créé, en 1920, en rupture avec cette politique. Mais là encore, la politique du PCF a renoué, sur le fond, avec le fil de la politique social-démocrate. Jusqu'à dans les années 50, il a soutenu le maintien des peuples colonisés dans « l'Union française », c'est-à-dire sous la domination de la France, alors que le peuple algérien avait engagé sa guerre de libération nationale. Le chauvinisme anti-allemand qu'il a répandu au cours de la campagne électorale des élections européennes, l'attitude qu'il a adoptée envers les travailleurs immigrés, vont à l'encontre de l'internationalisme prolétarien.

Sur le fond, pas plus que le PS il ne remet en cause la domination des monopoles impérialistes français dans divers pays du Tiers Monde.

Ces convergences fondamentales entre le PS et le PCF font que celui-ci est dans l'incapacité de critiquer sur le fond la politique du PS. Du coup, ce qui apparaît surtout c'est son soutien à l'URSS.

### Le repousseur

L'attitude de la direction du PCF envers l'URSS a joué un rôle considérable dans le recul du PCF au profit du PS. Celui-ci a drainé vers lui les aspirations d'un très grand nombre de personnes qui refusent le capitalisme tout en rejetant, à juste titre, l'image du socialisme donnée par l'URSS. Au cours de ces dernières années, l'URSS est apparue de plus en plus ouvertement comme une menace extrêmement dangereuse pour la paix mondiale. Or, la direction du PCF a adopté une politique de soutien à ses agressions. L'image de Georges Marchais justifiant, en direct de Moscou, l'invasion de l'Afghanistan reste gravée dans les mémoires. Une telle politique met fondamentalement en cause l'idée que l'on se fait du socialisme et des droits et libertés des peuples. L'URSS est devenue, dans le monde, et en France, par son action, le plus grand argument contre le communisme. L'action qu'elle mène au nom du communisme jette le discrédit sur le communisme. Le communisme n'a d'avenir, ne peut être fidèle à lui-même, qu'en combattant la politique de l'URSS sous ses divers aspects et en soutenant les peuples qui font face à sa domination et à ses agressions. Quand la direction du PCF soutient la politique de l'URSS, quand Marchais soutient l'invasion de l'Afghanistan, quand il prétend que l'URSS est une force de paix, il jette le discrédit sur le communisme, en France ; il roue pour le PS, comme on dit au PCF.

Voilà, à notre avis, quelques éléments par lesquels nous expliquons la situation qui s'est créée en mai 81. C'est cela qu'il faut remettre en cause, profondément, pour que le communisme soit l'instrument au service de la libération des travailleurs de France.



Pendant les négociations PC-PS...

nault, qui couvrit le meurtre de Pierre Overney, est aujourd'hui un des ministres de Mitterrand, mais combien ont été dupes de telles prises de position et du rejet provoqué par le PCF ?

Et l'on pourrait donner encore bien d'autres exemples. Au cours de ces années, la politique du PCF a ainsi créé les conditions permettant la jonction de deux phénomènes : les illusions semées sur Mitterrand plus l'effet de répulsion créé par la politique du PCF ont puissamment contribué à la renaissance du PS. Un grand nombre de personnes qui auraient pu être attirées par le

dicales dans les entreprises. Là où elle s'est imposée dans la CGT, elle a débouché sur le refus de l'unité d'action avec la CFDT dont les militants étaient accusés, globalement et à tort, de freiner les luttes, d'être partisans du recentrage. Dans bien des cas, l'unité d'action était souhaitable et possible, en particulier dans les entreprises. Non seulement, elle n'a pas été recherchée mais trop souvent elle a été refusée. Cela a été nuisible à la lutte des travailleurs. Et, dans bien des cas, cette influence de la politique du PCF au sein de la CGT a conduit à un recul de l'influence de la CGT.



# TEMPS PARTIEL

## LE DROIT AU TRAVAIL NE SE PARTAGE PAS

Pour le véritable changement, les travailleurs ne vont pas se fier aux bonnes paroles, mais à des faits précis sur leurs revendications prioritaires. Parmi elles, il y a bien sûr la question dramatique de l'emploi. Nous avons déjà parlé du chômage, de l'emploi précaire, intérim et autres. Il existe aussi une forme de chômage partiel que l'ancien gouvernement voulait développer et qu'on appelle «le travail à temps partiel». Une loi toute neuve devait permettre sa généralisation. Il faut au contraire le ramener à une utilisation très limitée, à la demande du salarié. Pour illustrer cette lutte contre le temps partiel, nous publions aussi le témoignage des militants CGT des Galeries Lafayette que nous avons rencontrés il y a quelques mois.

Claire MASSON

Quand on parle du travail à temps partiel, il faut d'abord apporter une précision : très répandu ou peu employé, il vise principalement une catégorie de travailleurs spécifique, les femmes salariées.

Cette constatation faite, on ne s'étonnera pas, d'abord, que ce soit Monique Pelletier, alors ministre à la Condition féminine, qui ait présenté les actions du gouvernement pour favoriser le recours au temps partiel dans la Fonction publique. Ce fut le mercredi libre (et non payé) proposé dans les administrations. Démarrée aux ministères de la Santé et du Travail, l'expérience a été étendue à l'Équipement puis aux PTT. Depuis quelques mois, une loi a généralisé la pratique dans toute la Fonction publique. Mesure non impérative, encore soumise à la demande individuelle des salariées.

Mais par cette loi, le gouvernement voulait donner l'exemple. Car le travail à temps partiel n'est pas encore très développé dans notre pays. Une enquête de l'INSEE sur l'emploi l'estimait à 7,2% de la population active en mars 80. Contrairement à l'intérim, il a relativement peu progressé en cinq ans : plus 12,8%. Et il se situe très loin derrière certains autres pays européens. L'Angleterre où il est de 16,9% et le

Danemark avec 18,4%. L'Allemagne fédérale elle, se situait autour de 9,6% en 1977.

Mais, à l'heure où les patrons revendiquent plus de souplesse dans l'organisation du travail, le temps partiel est promis à un avenir brillant. Un avenir brillant qui dépasse de beaucoup les possibilités offertes par la législation du travail. C'est pourquoi le gouvernement faisait voter une loi sur le temps partiel le 28 janvier dernier. Elle consiste surtout à faire entrer dans les textes la notion de temps partiel au lieu de «temps incomplet». De ce fait, les effectifs et les charges de l'entreprise sont calculés au prorata des heures travaillées, et non plus selon un horaire considéré comme normal. Le volume global des charges est donc diminué.

C'était, en effet, le poids des charges supplémentaires qui faisait hésiter le patronat à recourir à cette forme de travail mobile. Cet obstacle est pratiquement levé par la nouvelle loi.

Mais pour justifier la libéralisation du recours au temps partiel, tant dans la Fonction publique que dans le privé, le gouvernement Giscard parlait d'une prétendue «demande» des salariés. On connaît : les femmes qui veulent s'occuper de leurs enfants en bas âge, les personnes âgées qui souhaitent

une transition entre la période active et la retraite, les personnes malades ou handicapées qui supportent difficilement la fatigue d'une semaine de travail complète... Et puis bien sûr, l'aspiration générale à travailler moins.

Cette demande existe, elle est réelle. Elle est même importante, si on en croit une enquête de l'INSEE : 62% des femmes inactives, 39% des femmes actives s'y déclarent favorables. 19% des hommes actifs aussi. Pourtant, quand le choix est laissé aux salariés de travailler ou non moins de 40 heures, les chiffres sont tout différents. Une enquête de la CGT publiée par Antoinette, l'an dernier, montre la complexité du problème. La revendication du mercredi libre existe dans certains services de la Fonction publique. Mais quand il est autorisé par l'administration, très peu de femmes y ont recours (\*). Et le plus souvent, celles qui l'ont

choisi reviennent peu à peu à un horaire normal. Plus de temps libre, oui, mais un salaire bien amputé, et au bout du compte : «on faisait en quatre jours le travail de cinq!». En fait, la solution, c'est les 35 heures et non pas le temps partiel.

Dans le privé, c'est différent. Il y a peu de cas où le salarié a le choix. Le temps partiel s'est essentiellement développé dans le commerce. Et là, pas question de décider de son horaire. Les salariés acceptent le plus souvent un temps partiel en espérant, au bout d'un certain temps d'ancienneté, avoir droit au temps plein. «Droit au temps plein», c'est bien le mot! Droit au travail, tout simplement. Car la plupart du temps, le temps partiel est vécu pour ce qu'il est, un chômage partiel. Il est une arme dans les mains du patronat pour augmenter l'exploitation. Le témoignage de Joël, délégué CGT des Galeries Lafayette à Paris est un véritable plai-

oyer contre l'utilisation qu'en font les patrons du commerce (voir ci-dessous). Michèle Commergnat, secrétaire de la Fédération CGT du Commerce lançait, elle aussi, dans *Le Peuple* N° 1095, un appel à se mobiliser contre la loi : «(...) Aujourd'hui, la précarité de l'emploi devient institution. La loi sur le temps partiel est un élément complémentaire d'une stratégie d'ensemble. Mis en échec sur l'aménagement du temps de travail, le CNPF n'abandonne pas l'idée fondamentale : déstabiliser l'emploi, embaucher, faire travailler comme ils le veulent, quand ils le veulent et dans les conditions qu'ils veulent. Et pour adapter l'exploitation du travail salarié aux conditions de la crise, et assujettir le temps de travail à la recherche du profit. (...) Pour mieux faire accepter (la loi sur le temps partiel), pouvoir et patronat tentent de s'appuyer sur les aspirations légitimes des sa-

lariés. Oui, les salariés aspirent à travailler moins longtemps... Plus que jamais il nous faut démystifier les fausses solutions, les combattre à tous les niveaux et réaffirmer haut et fort les véritables réponses aux aspirations et besoins des salariés : réduction de la durée du travail à 35 heures, sans diminuer les salaires, politique salariale garantissant le pouvoir d'achat et assurant sa progression...».

Nous adhérons pleinement à cette plate-forme. Les discussions sur la réduction du temps de travail vont s'ouvrir ces jours-ci. Il faudra y discuter aussi de la question du recours généralisé au temps partiel. Il faudra obtenir que la nouvelle Assemblée revienne sur la loi du 28 janvier, et réintroduise dans la législation les garanties qui protègent les travailleurs, leur droit au travail.

(\*): 400 demandes sur 25 000 agents aux Affaires sociales, encore moins, 287 sur 25 000 au ministère du Travail...

## On n'embauche plus à temps complet aux Galeries Lafayette

Joël, délégué CGT raconte...

Le commerce n'a pas attendu la loi sur le temps partiel pour l'appliquer. En gros, ça remonte à 1970, avec l'ouverture des magasins le lundi. Ça a amené les directions des magasins à employer des gens qui travaillaient le jeudi et le lundi. En 70, déjà, il y a eu de nombreuses batailles contre l'ouverture des magasins le lundi. Aux Galeries Lafayette, Printemps dans le IX<sup>e</sup> arrondissement, il y avait des manifestations de 5 à 6 000 personnes. Après, ça a été négocié parce qu'on ne parlait pas de cet emploi de gens supplémentaires.

En même temps que le travail du lundi, on a vu l'introduction du repos le samedi ou le lundi pour le personnel à temps plein. Ce qui provoquait déjà des distorsions, parce que le samedi était considéré comme la journée la plus forte, au niveau de l'activité, et ça posait des problèmes d'effectifs. Alors il a fallu embaucher aussi du personnel pour le samedi. Ce qui a permis l'introduction des «samedis-lundis». Et puis, petit à petit, on a grignoté.

Aux Galeries, il y a aussi les 4 tables, 4 heures différentes pour la prise de poste. Là aussi, la direction a pu introduire le temps partiel, parce qu'il y a des gens qui ne viennent travailler que 5 heures par jour et qui font les remplacements. Ce qui a permis à la direction d'in-

roduire la notion de contrats différenciés, même dans le temps partiel. Ce qui donne aujourd'hui, une flopée incroyable de contrats, les contrats de 2 jours, lundi-samedi, de 16 heures, de 2 jours plus période... c'est-à-dire que les gens viennent obligatoirement 2 jours, samedi et lundi, et selon les dispositions de la direction, un ou deux jours dans la semaine. On a aussi les «4 jours» qui viennent samedi et lundi (c'est obligatoire pour tous les temps partiel) et deux autres jours ou en début ou en fin de semaine.

Avec en plus, «les reclassements de table» (les heures d'embauche différenciées), au plan syndical, on se demande comment toucher tout le monde. Ça pose des tas de problèmes.

Je peux donner un exemple flagrant de l'utilisation du temps partiel par la direction. Il nous a d'ailleurs valu un blâme. C'est la restructuration de la restauration de la clientèle. Ça s'est fait l'an dernier, et ça a ouvert en septembre 80. Il y avait 70 salariés à temps complet à la restauration clientèle des Galeries Lafayette. La direction a reclassé les 70 dans les différents services des Galeries au niveau vente, et ils ont ouvert au 6<sup>e</sup> étage un restaurant-grill, pour la clientèle, avec du personnel à temps partiel qui travaille 5 heures par jour... Et qui

n'était pas considéré comme personnel Galeries, qui n'avait aucun avantage, payé au SMIC. Là on voit un peu l'utilité du temps partiel. De 70 salariés à temps complet, on passe à 47 temps partiel. L'économie s'est faite sur le dos des salariés.

On a mené bagarre avec les filles. Il y a eu des débrayages dans le secteur (le taux de syndicalisation est assez fort), et en particulier le 24 décembre dernier, à 13 heures, en plein boum. Débrayage suivi à 90%. La direction n'a pas tellement apprécié.

Dans l'immédiat, c'est surtout le personnel féminin qui est concerné. Il n'y a pas de temps partiel dans les entrepôts, bien qu'ils aient essayé de l'introduire. C'est là où il y a l'importance de l'action syndicale.

Ils ont fait une tentative avec les deux jours plus période. Pendant plusieurs années, ils avaient laissé travailler ces catégories quatre jours. Et puis l'année dernière, autoritairement, la direction décide de les faire revenir à deux jours plus deux jours éventuels. Malheureusement, pour une très forte partie de ces salariées, ce sont des femmes seules, des mères célibataires, des veuves, des divorcées qui ont des problèmes, et il y avait nécessité pour elles de travailler au minimum 4 jours. La subtilité de

la direction a été de leur dire : «On vous tolère votre contrat de deux jours à la vente, mais étant donné votre cas social, on vous autorise deux jours dans les réserves». Il y avait par là, introduction de la notion de temps partiel dans les réserves. On y a mis le holà. C'est vrai que ça nous a fait une discussion. Ça nous mettait un peu en porte-à-faux entre l'intérêt collectif et l'intérêt particulier, et il y avait des syndiquées CGT parmi les personnes concernées. Mais il n'y a pas de temps partiel aux entrepôts malgré plusieurs tentatives.

Le temps partiel concerne principalement la vente. Mais la direction se sert de cas, dans les services, où certaine personnes le demandent, dans le service-achat en particulier.

En plus, dans la boîte, aujourd'hui, il y a un autre type de temps partiel, les stagiaires Barre. 153 jeunes dans l'entreprise. Pendant tout leur stage, ils travaillent cinq jours. Et quand on a réussi à en faire embaucher une partie, ils sont presque tous embauchés à 4 jours. Là aussi, on voit!

Alors, le temps partiel dans le commerce, contrairement à ce que dit le patronat, ce n'est pas une volonté, c'est une obligation. Aujourd'hui, dans le commerce, on n'embauche plus à temps complet.

### QUI TRAVAILLE A TEMPS PARTIEL?

En mars 1980, 1 548 000 personnes travaillaient à temps partiel (83,2% de femmes). Par rapport à la population active, ce chiffre correspond à 2% des hommes salariés et 15,7% des femmes salariées, 17,6% ont 60 ans ou plus.

Parmi les femmes qui travaillent à temps partiel, 14,6% n'ont pas d'enfant ou un seul enfant, 21,1% ont deux enfants, 30% ont trois enfants ou plus.

314 124 salariés à temps partiel sont employés dans la Fonction publique.

Il y a 651 000 travailleurs à temps partiel dans les entreprises. (5,2% des emplois salariés), 75% sont dans le secteur tertiaire. Dans les services marchands, ils représentent 10% des salariés, et 8% dans le commerce (176 000 personnes). Dans l'industrie, ce sont les industries agro-alimentaires, textiles, cuir, habillement, chaussure, qui comptent le plus fort pourcentage de travail à temps partiel, 35 000 actifs à temps complet déclarent désirer un emploi à temps partiel, mais 77 000 à temps partiel déclarent vouloir un emploi à temps complet.

Ce sont dans les entreprises de moins de 6 salariés que les emplois à temps partiel sont les plus nombreux : 10,2% des emplois.



Une production mondiale en baisse de 7,7% en 1980 par rapport à 79. 39 060 000 véhicules en 1980 contre 42 328 000 en 1979. Rien qu'aux USA, terre d'élection de l'automobile, la production a diminué de 30,3%. En Europe, la production a connu une chute de 6,5% : 12 047 000 véhicules alors que dans le même temps la production japonaise a augmenté de 14,6% en 1980, pour atteindre 11 043 000 véhicules. Tandis que le marché continue de se rétrécir, la compétitivité due aux restructurations et à l'automatisation progresse. C'est dans ce décor que s'inscrivent les accords signés entre le Japon et certains pays européens. Avec la RFA, le Japon vient de signer un accord limitant à moins de 10% la progression des ventes automobiles nippones sur le marché allemand. Un accord du même type vient d'être signé entre le Japon et le Bénélux. Avec 252 000 voitures vendues en 80, le Japon occupe 10,4% du marché allemand contre 5,6% en 1979. Durant les 4 premiers mois de 81, les ventes japonaises en RFA ont dépassé 114 000 unités soit une augmentation de plus de 60% par rapport à la même période de 80. Globalement, le déficit de la CEE vis-à-vis du Japon s'est accru de 70% en 80 et de 46% durant les 4 premiers mois de 1981. Les Japonais se refusent à toute concession vis-à-vis de la France et de l'Italie protégés par des quotas. Giovanni Agnelli, PDG de Fiat avait même proposé que soient instaurés entre l'Europe et le Japon des droits de douane égaux aux différences des charges sociales.

La relative mansuétude du Japon vis-à-vis de la RFA peut s'expliquer par le fait que le constructeur japonais Nissan a signé un accord avec Volkswagen s'implantant directement au Japon. La « coccinelle » au pays des samouraïs ! Le Bénélux, comme l'Allemagne, « ménagé » depuis un récent accord avec le Japon, compte une industrie automobile à base d'unités de montages de voitures de Ford, Volvo et Renault notamment en Belgique. Rien que dans ce dernier pays les ventes japonaises ont progressé de 27% au premier trimestre se chiffrant à 36 000 véhicules.

En Grande-Bretagne, British Leyland a supprimé 5 000 emplois lors de l'arrêt de la production de la TR7. Il y a eu des grèves chez British Leyland et Ford. La production de la « Métro » et de l'« Escort » a été bloquée par des grèves début mai. Ford a dû mettre 10 000 ouvriers en chômage technique du fait de la grève dans ses usines de Halewood et de Liverpool.

Les trusts font face avec plus ou moins de succès à la concurrence internationale. Qu'il s'agisse de Peugeot ou de Renault, les ouvriers sont les premiers frappés dans leur emploi par les effets de cette lutte acharnée pour la conquête des marchés. On assiste depuis le mois de janvier à une baisse de 7,5% des immatriculations. Soit un total de 801 655 véhicules contre 866 630 pour la même période de 1980. Pour les 5 premiers mois de 1981 la pénétration étrangère atteint un taux de 26,1%.

#### PEUGEOT : UNE DIGESTION DIFFICILE

Peugeot, la marque du Lion de Belfort, a du mal à digérer ses dernières proies. Pour lui, l'heure est au calcul des pertes. Automobiles-Peugeot fusionné avec Talbot le 1<sup>er</sup> janvier 80, a perdu l'an passé 966 millions de francs; Automobiles-Citroën enregistre 443 millions de perte, Talbot-Motor (britannique) filiale d'Automobiles-Peugeot a dépassé les 31,1 millions

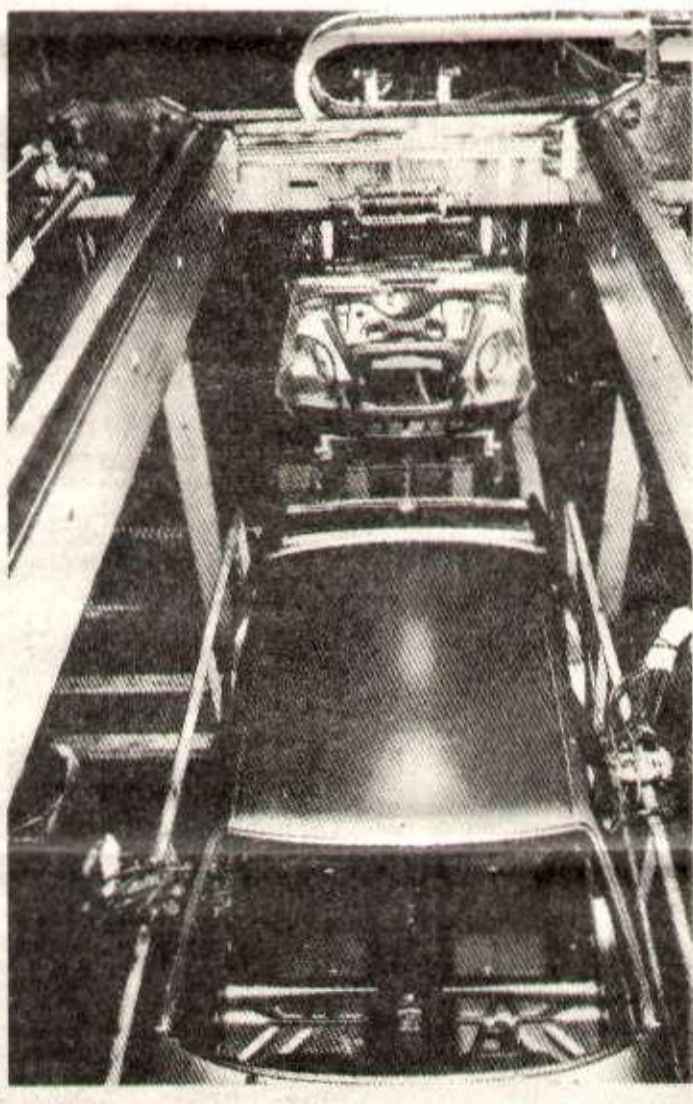
Tandis que le ministre japonais du Commerce, M. Tanaka, quittait Bruxelles au terme d'une rencontre avec la commission européenne, M. Suzuki, ministre des Affaires étrangères, se préparait à rencontrer à Paris, Mitterrand et Mauroy. Leurs entretiens devaient notamment porter sur une éventuelle limitation des exportations d'automobiles japonaises en Europe.

Alors que la production mondiale d'automobiles diminuait de plus de 7%, celle du Japon augmentait de 14,6%. Les patrons européens, chacun de leur côté, préparent de nouvelles restructurations pour partir à la reconquête des marchés, d'autant plus que très bientôt ils devront faire face à une concurrence US accrue du fait de la modernisation de Général Motors, de Ford et de Chrysler. Alors que Peugeot programme des réductions d'horaires et que Renault poursuit son automatisation, les travailleurs de l'automobile semblent plus que jamais menacés dans leur emploi et dans leurs conditions de travail. On peut, dès lors, légitimement s'interroger sur la politique prônée par le Parti socialiste, aujourd'hui au pouvoir, pour faire face à cette crise.

Léon CLADEL

## L'AUTOMOBILE A LA VEILLE DU GRAND CHOC

Robot-soudeur en activité chez Renault...



de livres de pertes de 79. Les ventes de Peugeot-Talbot ont baissé de 17%, celles de Automobiles-Citroën de 19%. Les travailleurs payent l'ardoise. La direction des usines Peugeot de Sochaux a décidé de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, l'horaire effectif de travail à 40 heures au lieu de 41 h 30, ce pour l'ensemble du personnel. Les deux jours chômés prévus en juin pour les ouvriers de niveau 1 et 2 sont annulés. Cette mesure frappe aussi l'usine Peugeot de Dijon.

Selon la CFDT, les reculs de Peugeot vont coûter 2 500 suppressions d'emploi par an jusqu'en 85. Côté chômage technique et suppressions d'emploi, Ford-France n'est pas en reste. Du 11 au 17 mai et du 9 au 29 juin, les travailleurs de l'usine Ford de Bordeaux ont connu le chômage technique, dans une usine passée de 4 200 à 3 650 ouvriers.

La CGT estime à 40 000 le nombre d'emplois supprimés dans l'automobile depuis 2 ans.

#### RENAULT : LES RECETTES DE L'EXPLOITATION IMPERIALISTE

Dans le même temps, Renault, laissant son concurrent français sur le bord de la route est passé au 4<sup>e</sup> rang mondial. C'est au prix de suppressions d'emplois, de chômage technique, de licenciements et d'augmentation des cadences que Renault est passé au 4<sup>e</sup> rang mondial derrière Général-Motors, Ford et Fiat, au 6<sup>e</sup> rang pour le nombre des véhicules sortis des chaînes. Voilà qui explique les 638 millions de bénéfices réalisés par la firme du Losange en 1980. Côté Nord, Renault vient de confier à Volvo la commercialisation de sa gamme de voitures individuelles et de véhicules utilitaires légers dans les pays nordiques. Renault qui détient 10% du capital de Volvo, a produit en commun avec ce fabricant 420 000 moteurs de type V6 depuis 10 ans. On parle même à moyen terme du contrôle de Volvo par Renault.

Commettant une ingérence grossière dans les affaires intérieures de la Chine, Renault vient d'investir à Taïwan pour créer une usine qui montera 10 000 automobiles par an. L'objectif : concurrencer les Japonais sur leur propre terrain : l'Asie du Sud-Est et surtout les bas salaires. Il faut savoir que dans le même temps Nissan ou Toyota doivent installer à Taïwan, une usine qui montera 200 000 voitures par an. Si l'on prend pour base 100 le salaire d'un ouvrier de Hong-Kong, le salaire d'un ouvrier de Taïwan est de 54, contre 269 celui de l'ouvrier japonais et 135 en Corée du Sud. Ceci explique l'intérêt que porte Renault à Taïwan. En bon monopole impérialiste, la firme nationalisée pratique l'exportation de capitaux et l'exploitation des peuples du Tiers Monde. Les ouvriers argentins mènent actuellement de grandes luttes contre les licenciements et le chômage technique que tentent de leur imposer les patrons de l'automobile, au premier rang desquels... Renault-Argentine.

Dans le même temps, Renault poursuit une automatisation qui selon M. Houdard, directeur central du personnel devrait conduire à la suppression de 12 emplois sur 100 d'ici à 1990.

#### RVI : COMMENT SE HISSER AU QUATRIEME RANG MONDIAL

Renault-Véhicule-Industriel, résultat de la fusion Berliet-Saviem, vient de racheter Dodge-Europe à Peugeot, se plaçant ainsi au 3<sup>e</sup> rang européen pour les poids-lourds avec 9% du marché. Après avoir été longtemps déficitaire, RVI a dégagé 18 millions de bénéfices en 80. RVI produit 54 000 véhicules de plus de 3,5 tonnes, construits dans 5 usines en France. Avec Dodge, RVI occupera 45% du marché espagnol et prendra pied en Angleterre. Cette concentration entraînera à coup sûr une refonte de la gamme de RVI et des suppressions d'emplois dans un secteur gravement touché (3 600 suppressions d'emplois récemment).

A l'ouest, RVI part à l'assaut du marché américain. Depuis 79, il détient 20% du capital de Mack-Trucks. Zannoti, PDG de RVI, ne déclarait-il pas récemment : « Mack, le numéro un du poids lourd américain de plus de 15 tonnes, sera, à coup sûr, contrôlé par RVI dans les années qui viennent tout comme AMC est destiné à devenir la filiale et l'usine de la Régie Renault aux USA ».

RVI, qui a les dents longues, envisagerait, dit-on, de racheter MAN (firme allemande). Son objectif avoué : passer au 4<sup>e</sup> rang

mondial. On peut s'interroger sur ses chances de succès, lorsque l'on sait que le marché du véhicule utilitaire aux USA a diminué de 59%. Par ailleurs, IVECO, filiale de Fiat, à participation de capitaux arabes, risque de mener la vie dure à RVI en Afrique et dans le Tiers Monde.

#### LES AMBITIONS DU PS POUR LES MONOPOLES DE L'AUTOMOBILE

Devant ces restructurations qui se poursuivent et font peser de graves menaces sur l'emploi, que dit le plan automobile du PS? Il prévoit des « négociations européennes avec Tokyo pour limiter les importations de voitures japonaises et établir des contingentements, si nécessaire ». Comme on l'a vu plus haut cette proposition semble compromise puisque le Japon vient de signer des accords bilatéraux de limitation de vente avec notamment le Bénélux et la RFA, excluant tout accord avec la France et l'Italie accusées de contourner arbitrairement leurs importations.

Pour le PS, la concurrence Renault-Peugeot est ruineuse et selon lui il n'y a pas place pour deux constructeurs automobiles en France. Il se prononce donc : « Pour une coopération entre Renault et PSA comprenant une prise de participation publique dans la firme de Sochaux ». Le Parti socialiste prône ensuite « Des accords dans le cadre européen, un renforcement de la filière industrielle de l'automobile, une négociation sur la réduction du temps de travail entre pays producteurs » et aussi « la mise en place d'une politique sociale assurant le contrôle des travailleurs sur la restructuration de la production ».

Déjà RVI, concrétisation du pôle unique français en matière de poids lourds, s'est soldé par des milliers de suppression d'emplois. Il n'est pas exclu que d'autres suppressions d'emplois se produisent au nom de la concurrence et de la conquête des marchés et suite au rachat de Dodge-Trucks à PSA. Un rapprochement PSA-Renault en vue de former un pôle unique de l'automobile ne serait pas sans conséquence sur l'emploi, il impliquerait une harmonisation des gammes de voitures et l'arrêt de certaines productions faisant double emploi.

Quant aux accords dans le cadre européen, ils ont lieu actuellement entre Volvo et Renault. Mais là aussi de tels accords ne constituent jamais une garantie contre les licenciements bien au contraire. « Le renforcement de la filière industrielle de l'automobile » proposé par le PS s'effectue actuellement. Les constructeurs français chacun de leur côté tentent d'abaisser les coûts de production et la standardisation des sous-traitants d'accessoires. On parle de 10 000 licenciements chez les équipementiers. Quant à la réduction du temps de travail entre pays producteurs, elle ne doit pas se faire avec diminution de salaire, ni au profit de l'horaire annuel. « Le contrôle des travailleurs sur la restructuration de la production », s'ils ne se concrétise pas par un contrôle sur les licenciements, risque de n'être qu'un moyen de consensus et d'association des syndicats à la politique de restructuration patronale.

De graves menaces pèsent sur l'emploi dans l'automobile. Que les restructurations soient prônées par les patrons de l'automobile ou par le gouvernement, une grande vigilance s'impose pour faire face aux conséquences de ces restructurations sur l'emploi et les conditions de travail des ouvriers de ce secteur.



## CONGRES CONFEDERAL DE LA CSF

La Confédération syndicale des familles (CSF) a tenu récemment son Congrès confédéral à Grenoble. Nous publions ici des extraits de sa résolution générale.

La CSF, qui s'adresse «en premier lieu aux familles les plus exploitées par le système capitaliste», a pour objectif d'organiser «la défense et la promotion individuelles et collectives des familles de travailleurs dans leur fonction de destinataires de la production (consommateurs), des services publics (usagers) et dans leur fonction d'éducation (parents)».

### DROIT A UN REVENU SOCIAL GARANTI

Toute personne doit avoir la possibilité de s'assurer financièrement, condition première pour pouvoir user de la plupart des droits revendiqués et obtenus. (...)

Les familles de travailleurs, avec la CSF, luttent pour :

— le droit à la santé, au logement, à l'instruction, à l'information, aux loisirs, à la justice, à la formation permanente.

— l'extension de ces droits à tous notamment par la satisfaction des revendications propres aux retraités, femmes chefs de famille, immigrés, handicapés, petite enfance.

### LE DROIT A LA SANTÉ

La santé consiste en un état de bien-être physique, mental et social.

Cela suppose les droits suivants :

— un exercice de la médecine, diversifiée, par la création et le développement d'un secteur social de la médecine.

— le droit à la couverture sociale pour tous ceux qui en sont exclus et la pratique du tiers payant. (...)

— la possibilité d'un bilan régulier de santé pour toutes les catégories de la population active ou non. (...)

— la propriété de son dossier médical. (...)

— la reconnaissance et la représentation à part entière des usagers organisés dans la Sécurité sociale, paritaire avec les travailleurs et abrogation des ordonnances de 1967.

— la révision du ticket modérateur et une réelle prise en charge des diverses prothèses.

— la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics.

— la nationalisation des trusts pharmaceutiques.

### LE DROIT AU LOGEMENT

(...) Droits à conquérir :

— droit pour tous à disposer d'un logement de qualité en fonction de ses besoins et non de ses ressources, avec le droit de maintien dans les lieux figurant dans la loi du 1/9/1948. (...)

### LE DROIT A LA JUSTICE

(...) Droits à acquérir :

— gratuité de la justice, en remplacement de l'aide judiciaire qui comporte un caractère d'assistance et qui n'est pas accordée de droit aux « personnes morales » (organisations de consommateurs, par exemple), et accélération des procédures.

— droit au respect de la vie privée : suppression de tous les fichiers et de la loi Sécurité et liberté.

### LE DROIT DES RETRAITÉS

— Des droits légaux et non une assistance.

— Des droits vitaux : santé et pouvoir d'achat.

C'est-à-dire :

— pas de retraite ni de pension de réversion inférieure au SMIC.

— droit de se soigner par une Sécurité sociale couvrant réellement les besoins. (...)

### LE DROIT DES HANDICAPÉS

— Accessibilité des logements et des lieux publics.

— Intégration scolaire, non pas au rabais, mais avec des moyens suffisants pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes handicapés.

— Intégration au monde du travail avec aménagement des postes de travail.

— Droit à des ressources suffisantes dans tous les cas. (...)

### LE DROIT DES IMMIGRÉS

— Droit de rester en France (abrogation des lois Bonnet, Stoléru).

— Reconnaissance et application pour les familles de travailleurs immigrés des mêmes droits que les familles françaises (séjour, travail, santé, logement, enseignement...). (...)

## ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

# L'ECOLE DES MAITRES

L'ENA : Ecole nationale d'administration. Qu'est donc cette école, dont on sait surtout que sont passés par elle bien des hommes de premier plan dans la direction de l'Etat, des affaires du pays? Qu'on sache peu sur elle n'a rien d'étonnant: ils sont 1810 à y avoir été formés, de 1945 à 1969, dans ses 24 premières années d'existence; c'est dire que le commun des mortels a bien peu de chance d'entendre parler de l'ENA par un parent, un ami, un voisin qui en ait une connaissance directe. A cela, il faut ajouter que n'y accède que le gratin de notre société: l'homme du HLM n'a donc pratiquement aucune chance de cotoyer un énarque, si ce n'est lors de quelque défilé officiel.

Peu d'hommes, certes, mais des premiers rôles; une institution de première importance donc, sur laquelle il a été beaucoup écrit.

Ce qui suit n'a certes pas la prétention de faire le tour de la question, mais simplement de mieux cerner le rôle de l'ENA, à travers quelques éléments de son histoire, des données sur qui y entrent, pour aller où : une approche en somme des mécanismes de reproduction de l'appareil de gestion du système.

Ces éléments sont tirés du livre de Jean Luc Bodiguel (chargé de recherche au CNRS) «Les anciens élèves de l'ENA», aux presses de la Fondation nationale des sciences politiques; une étude statistique détaillée (publiée en 1978) sur la base de données précises concernant en particulier les 1810 énarques sortis de l'Ecole jusqu'à la promotion de 1969 (inclue).

Gilles CARPENTIER

L'ENA a été créée en 1945. Le projet en avait été formulé en 1937 à l'initiative du gouvernement de Front populaire constatant que «les concours qui donnent accès aux cadres supérieurs de notre administration sont réservés en fait aux jeunes gens de familles aisées.» et voulant rompre avec une situation qui «oblige l'Etat, en pratique, à recruter ses principaux serviteurs dans une classe privilégiée restreinte dont les intérêts et les sentiments peuvent ne pas coïncider avec ceux de la nation». A l'époque, c'était l'Ecole libre des Sciences politiques qui avait pratiquement le monopole de la formation des hauts fonctionnaires.

### NAISSANCE DE L'ENA

En 1945, à la Libération, ces intentions se traduisent par la suppression de l'Ecole libre en question, la création d'Institut d'études politiques décentralisés chargés de former des candidats au concours d'entrée à l'ENA, la création de l'ENA elle-même, chargée de la formation du cadre supérieur des administrations centrales et de la formation des grands corps d'Etat (Inspection des finances, Conseil d'Etat, Cour des comptes...). Ceux-ci avaient auparavant leurs recrutements (concours) particuliers.

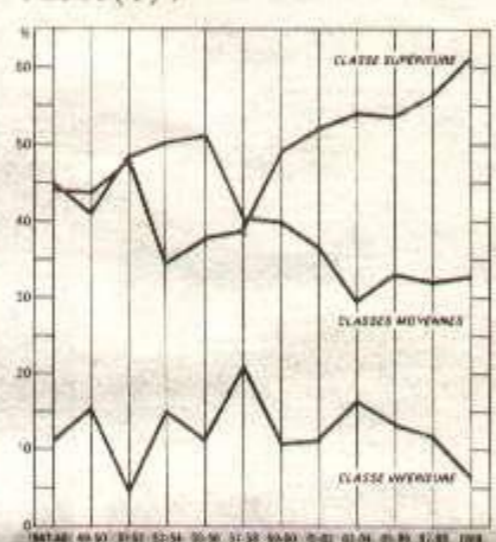
Ce n'est pas le moindre mérite de l'étude de J.L. Bodiguel que de faire la preuve que cette réforme aux intentions généreuses («démocratiser la gestion de l'Etat») s'est soldée par un échec. Elle y était vouée : l'Etat est au service de la domination d'une classe — dans le système capitaliste, celle de la classe bourgeoise — et le renversement de cette domination ne peut s'obtenir par la réforme de l'Etat, une voie démocratique progressive, mais par la conquête révolutionnaire du pouvoir par

la classe opprimée, la destruction des instruments de domination de la classe bourgeoise — son Etat —, et la mise en place d'un autre pouvoir, avec d'autres instruments — un autre Etat : celui de la classe ouvrière.

L'échec de la réforme de 1945 apporte, contre le réformisme, de l'eau au moulin des thèses révolutionnaires de Marx.

Ainsi pendant quelques années d'un «attentisme prudent» (jusqu'en 1954) ceux des classes aisées délaissent quelques peu le concours d'entrée à l'ENA, incertains qu'ils sont de l'avenir de cette école; mais dans un second temps, dès 1955, ils reviennent vite à «des professions pour lesquelles ils ont toujours témoigné une sorte de prédilection». Encore que la désaffection du début fut toute relative!

Voici la courbe de l'évolution des origines sociales des élèves de l'ENA (1) :



Cela c'est encore accentué depuis, et l'est encore dans la répartition à la sortie même de l'école entre les grands corps de l'Etat et ceux de moindre importance stratégique (nous y reviendrons).

Par contre, l'objectif assigné en 1945 à l'ENA (sur la base d'une formation unifiée) est, lui, large-

(1) La «classe inférieure» comprend les employés et ouvriers des secteurs publics ou privés sans trois militaires ou membres de la police, sans précision. La «classe moyenne inférieure» comprend : cadres moyens, fonctionnaires des catégories B, C et D, les enseignants du primaire, les artisans et commerçants. La «classe moyenne supérieure» : les gros artisans et commerçants, les fonctionnaires de catégorie A2 et les officiers. La «classe supérieure» : les cadres supérieurs, les professions libérales, les industriels, les professeurs du secondaire et du supérieur, les officiers supérieurs. Les hauts fonctionnaires et fon-

ctionnaires de la catégorie A1 ont été classés à part. Dans la courbe, ils sont inclus dans la «classe supérieure» et représentent un effectif plus stable un peu supérieur à 7%. La profession des parents a été relevée sur les dossiers des élèves à l'Ecole; certains ne comportaient pas la mention, d'autres étaient d'interprétation difficile (agriculteurs?) et ont été écartés. Les pourcentages donnés portent donc sur environ 80% des élèves mais donnent, selon J.L. Bodiguel, «des ordres de grandeurs raisonnables, confirmés aussi bien par les propres statistiques que publiées l'ENA que par les études scientifiques qui traitent des origines sociales des hauts fonctionnaires.»



## Les énarques du nouveau pouvoir

en tout. Dans les cabinets : Cabinet du premier ministre Pierre Mauroy : — directeur de cabinet Robert Lion, inspection des Finances; a été conseiller technique de Pisanani au ministère de l'Equipement et également chargé de mission du préfet de région parisienne pour les questions de logement.

— Directeur de la Construction de 1969 à 1974, il fut délégué général de l'Union nationale des HLM de 1974 à 1981.

— Daniel Lebegue, conseiller technique sur les questions économiques et financières; auparavant successivement directeur

des 7 ministres énarques du premier gouvernement Mauroy : Fabius, Cheysson, Joxe, Chadenet, Rocard, Chevènement.

Hubert Vedrine, au secrétariat d'Etat à la Culture de 1974 à 1979, puis conseil des Affaires étrangères à la direction générale des Affaires étrangères jusqu'en 1981.

A noter également à l'antenne présidentielle, Jean-Claude Boullard, maître de requêtes au Conseil d'Etat.

Citons encore deux autres énarques, à la tête du Parti socialiste cette fois : Lionel Jospin (même promotion que Quai d'Orsay jusqu'après 1968 (il a alors démissionné pour devenir professeur en IUT), et Françoise Gaspard (député-maire de Dreux).

«administrateurs civils», beaucoup plus nombreux (notamment le corps préfectoral) : les énarques y étaient 30% en 1970 et déjà 36% en 1973.

Enfin, le quasi monopole de l'ancienne Ecole libre des Sciences politiques est devenu celui de l'Institut d'Etudes politiques de Paris : 77% des reçus au concours d'entrée à l'ENA sont passés par lui (la moitié ont en outre un second ou un troisième diplôme, notamment de droit)!

Quant aux autres, dans leur quasi totalité, ils sont passés par une grande école (HEC, ESSEC, Polytechnique, Mines...) ou un IEP de province.

### UN MECANISME DE REPRODUCTION PARFAITEMENT AU POINT

Ce quasi monopole se fait évidemment sur les mêmes bases sociales, ce qui constitue d'ailleurs l'une des conclusions de la commission Bloch-Lainé à propos de l'ENA, qui observe : «Une grande stabilité de la représentation des catégories socio-professionnelles...» et que «l'emportent les élèves venant des milieux aisés... C'est le moins qu'on puisse dire!

Concernant l'IEP de Paris, J.L. Bodiguel ne dispose pas de données précises, mais, se référant à la démonstration de Bourdieu («Les Héritiers»), il fait remarquer : «Dans quels milieux est-on averti, et assez tôt, de l'existence de l'ENA et des moyens les plus judicieux de préparer ce concours? Et pourquoi présenter ce concours si l'on ne connaît pas, au moins de réputation, les corps de fonctionnaires auxquels il prépare?».

Poser ces questions, c'est y répondre.

Ce tri social tout au long de l'enseignement secondaire, puis supérieur, fait que «la probabilité pour un étudiant de la classe inférieure d'entrer à l'ENA ne peut être que faible». Et d'ailleurs, pour ce qui est du nombre, il n'y a guère plus d'un millier de candidat au concours.

Si l'on observe le corps enseignant de l'IEP de Paris, on est encore plus convaincu que «la fonction de l'école est de garantir la reproduction des structures existantes» (thèse de Bourdieu et Passeron) : dans la section Service public qui prépare à l'ENA, le tiers des cours est fait par des fonctionnaires, des trois grands corps le plus souvent; de deux à trois sur quatre conférences ou séminaires (selon les matières) également. Enseignés pendant plusieurs années par ce type d'hommes, et corrigés, lors des concours d'entrée, par les mêmes, les élèves de l'IEP de Paris, sont déjà mis au moule, préparés par l'héritage! (sans parler des préparations «clandestines» animées par des anciens de l'ENA, ou du Centre de formation et de perfectionnement du ministère de l'Economie et des Finances...)

Aussi, déjà dans leur milieu social, puis durant de longues années à travers l'IEP de Paris et l'Ecole ensuite, les énarques sont imprégnés d'un même modèle culturel, celui d'une classe privilégiée restreinte dont les intérêts et les sentiments sont à mille lieues de ceux des travailleurs. Ils peuvent alors entrer au service de l'Etat, autrement dit œuvrer au

meilleur fonctionnement possible du système capitaliste! Un mécanisme de reproduction parfaitement au point!

### LES ENARQUES APRES L'ENA

Encore, pourtant le tri n'est pas terminé. A la sortie de l'Ecole est attribué un classement à chaque élève : les premiers choisissent d'abord leur affectation. Or, dans ce classement qui mesure les aptitudes révélées tout au long des études à l'Ecole, statistiquement moins l'origine sociale est élevée, plus on s'éloigne du premier. De plus, les premiers choisissent de plus en plus les grands corps... Les grands corps reviennent pour l'essentiel à la classe dominante.

Si ces grands corps représentent les fonctions les plus prestigieuses, les plus importantes, leurs membres bénéficient de plus d'une triple indépendance : vis-à-vis de leur hiérarchie (leur avancement se fait, de fait, à l'ancienneté), vis-à-vis de leur travail (ils peuvent étaler le travail qu'ils ont à accomplir sur 3 ou 6 mois); ils sont donc libres de leurs horaires et peuvent utiliser leur temps à d'autres activités.

Mais que deviennent les énarques après leur sortie de l'Ecole? Nous allons traiter deux aspects de leurs activités : les cabinets ministériels et ce que J.L. Bodiguel appelle le «pantouflage».

Les cabinets ministériels comptent selon les gouvernements de 300 à 400 membres, hiérarchisés (directeur, etc...), les ministères d'Etat eux-mêmes hiérarchisés entre eux. En juin 1972, 505 énarques (sur les 1810 considérés)

### COUP D'OEIL SUR LA DERNIERE PROMOTION

Faisant état, dans son édition du 5 juin dernier, des affectations des élèves de la promotion «Droits de l'Homme» de l'ENA (1979-1981), Le Monde relève les noms de plusieurs enfants de hauts fonctionnaires eux-mêmes anciens élèves de l'ENA.

Gilles Andréani, fils de l'ambassadeur au Caire, Marc Bou-teiller, fils du trésorier-payeur général de la Polynésie, Aymard de Malafosse, fils du président de section du Tribunal administratif de Paris, Antoine Raoul-Duval, fils du directeur général adjoint de la Banque française du commerce extérieur, Jean-Baptiste Fauroux, fils du PDG de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Bertrand Rebeille-Borgella, fils de l'inspecteur général de l'Education nationale, Jérôme Cazes, fils du chef de mission des études du commissariat au Plan, Jacques Creyssel, fils du président de la mission interministérielle de l'Information scientifique et technique.

Encore ne s'agit-il que des enfants d'énarques. Il serait évidemment intéressant de connaître le pédigree des autres, encore que des noms comme du Mesnil du Buisson, ou de Bardou de Segonzac, ou Pasquier (le fils de l'ex-secrétaire d'Etat Nicole Pasquier) ne dénotent pas une origine précisément populaire...

avaient participé à des cabinets. Le nombre de nouveaux énarques entrant chaque année en cabinet est de l'ordre d'une vingtaine. Ils «font» le plus souvent plusieurs cabinets et y entrent de plus en plus tôt après leur sortie de l'ENA. C'est un moment de la carrière, de quelques années à 10 ans...

En cabinet ministériel, mais aussi à des fonctions directement politiques : en juin 1972, 12 énarques avaient été ministres ou

secrétaires d'Etat (ils sont 22 en 1975); il y en avait 9 dans le gouvernement Barre avant mars 1978.

Mais que vient faire justement la politique là-dedans? Le moule du service de l'Etat s'accomode tout-à-fait d'une variété par ailleurs relativement stable sous la IVe République, puis la Ve. En voici une image reflétant les réponses de 1231 élèves et anciens élèves interrogés à ce sujet (Les Informations 5 juin 1972) :

Année de sortie	Avant 1954	1954-1960	1961-1966	1967	A l'Ecole	Moyenne
Politique						
Gauchiste	1	1	1	4	2	1,9
Communiste	1	3	1	2	3	1,7
Gauche non communiste	26	40	33	44	41	37,2
Centre d'opposition	20	15	13	12	12	14,2
Majorité	34	24	38	29	24	29,5
Droite	5	3	1	3	3	3
Autre	9	10	6	5	5	7,5
Sans opinion	4	4	7	1	10	5

L'ENA prépare à plusieurs éventualités!

### DE L'ETAT A LA SINECURE : LE PANTOULAGE

Le terme de «pantouflage» désigne le fait, pour un fonctionnaire, de passer au service d'une entreprise. Les voies sont diverses : mises en disponibilité, démissions, détachements, quoique ces trois situations ne signifient pas automatiquement passage en entreprise. Ainsi sur 130 mises en disponibilité et hors cadre relevées (pour les promotions étudiées), il y en a moins d'une centaine en entreprise.

Beaucoup de «pantoufflages» s'opèrent par simple détachement : J. L. Bodiguel en estime le nombre à 300 (toujours pour les promotions étudiées) dont 182 se trouvaient en 1972 en détachement depuis plus de 10 ans.

Bien entendu, le détachement en entreprise est une situation très «gratifiante», pour reprendre l'expression de J.L. Bodiguel. Par ailleurs, les énarques ne vont pas en entreprise pour y balayer les bureaux, mais bien entendu pour y jouer un rôle de direction!

Le «pantouflage» est très élevé chez les «financiers» et les membres des Inspections générales (le quart environ était en détachement depuis plus de 10 ans en 1972).

Le lien entre tous ces éléments? Laissons à J.L. Bodiguel quelques points de conclusion :

«D'une manière assez constante, sont considérés comme hauts fonctionnaires, les fonctionnaires qui occupent les emplois les plus importants et les plus politiques de l'administration. (...) Ces grands fonctionnaires sont la partie visible de l'iceberg de la classe dirigeante. Celui-ci, milieu sociologique assez homogène, comprend une partie immergée dont font partie ces hommes qui deviendront un jour ces «grands fonctionnaires» : les membres des cabinets ministériels. La partie visible sont ces membres de cabinet devenus «grands fonctionnaires» (...) (Ils) peuvent prendre indifféremment la tête des administrations, devenir députés ou ministres ou «pantouffler» brillamment. Telle est l'autre face de nos grands commis.»

On s'en doutait en effet : le passage en cabinet ministériel est bien souvent un bon accélérateur de carrière, permettant de sauter quelques échelons ou un moyen efficace d'obtenir un détachement.

«Appartenir à un certain milieu, avoir une origine sociale élevée est peut-être encore plus fondamental que le diplôme pour entrer à l'ENA et faire une belle carrière dans l'administration.»

Nous l'avons entrevu dans le mécanisme sociologique de sélection à l'entrée de l'ENA. Il faut encore y ajouter, au sein même de l'Ecole, son prolongement qui fait que «aux classes moyennes et inférieures les profils lents : sous-directeur, puis chef de service et éventuellement l'emploi discrétionnaire; aux classes supérieures les profils rapides : l'économie du sous-directoriat, la nomination directe comme chefs de service ou à un emploi discrétionnaire.»

Et, pour finir, ces mots empruntés par J.L. Bodiguel à Pierre Viannson-Ponté (Le Monde 8-9 juillet 1973) :

L'Ecole nationale d'administration, tout comme l'Ecole polytechnique «... constituent l'une et l'autre la base même du système social et, partant, du régime économique et politique dans notre pays. (...) En réalité, il ne s'agit pas tant de disposer d'une caste dont les membres se partageront les grands emplois, ni de former une aristocratie qui exercera la puissance, que d'assurer, par voie de cooptation, le maintien et la pérennité de tout le système. Cela compte plus que tout, cela seul compte.»



LIBEREZ TOUS LES EMPRISONNES POLITIQUES

## Pour une loi d'amnistie plus large

Décidément, Maurice Faure, ministre de la Justice ne pourra pas être taxé de faire du zèle, de surenchérir sur les promesses faites par Mitterrand, lorsque ce dernier n'était encore que candidat à la présidence de la République.

Mitterrand promet l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». Faure ne parle que de modifications à y apporter. Mitterrand promet la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, Faure ne parle que d'aménagements. Il faut que Mitterrand le rappelle à l'ordre, lors d'un conseil des ministres, pour que le Garde des sceaux déclare enfin, un, que la loi « sécurité et liberté » sera abrogée, deux, que la Cour de sûreté de l'Etat sera dissoute. Assistera-t-on au même scénario pour la proposition de loi sur l'amnistie? Autant les protestations du syndicat des avocats de France, entre

autres, ont pesé dans la remise au point de Mitterrand sur l'abrogation de la loi Peyrefitte et sur la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, autant, celles du KAD (\*), du FNC, de l'UPC (\*) peuvent peser sur l'élaboration de la loi d'amnistie, espérons-le. Déjà Mauroy, a rappelé au conseil des ministres du 17 juin, que celui-ci travaillait sur une hypothèse de projet de loi. Donc, on peut supposer raisonnablement que la loi d'amnistie proposée finalement par le gouvernement à l'Assemblée nationale, sera « large et généreuse » selon les propos tenus par Mitterrand-candidat.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que partir de la proposition de loi d'amnistie, comme nous prenons acte de ses points positifs, nous soulignons les restrictions qu'elle y apporte et qu'en aucune manière nous n'accepterons.

Cette loi d'amnistie ne concernerait pas les infractions économiques, les distributions de dividendes fictifs, les abus de biens sociaux, les infractions commises par les marchands de sommeil et par les employeurs à l'encontre de la législation sur les étrangers. Bravo!

Par ailleurs, cette loi d'amnistie, traditionnelle après l'élection d'un président de la République, verrait son champ s'élargir aux manquements aux lois sur le monopole de la radio-diffusion, aux cibistes. Ainsi tous les animateurs de radios libres, par exemple les syndicalistes et les maires poursuivis et inculpés qui avaient implanté des radios libres, bénéficieraient de l'amnistie. Elle s'étendrait également à tous ceux qui ont commis des infractions aux codes de justice militaire et de service national, ainsi qu'en matière de presse et d'avortement. Les journaux *Le Monde* et *Liberation*, poursuivis pour avoir rappelé quelques vérités blessantes pour le gouvernement Giscard / Barre, seraient blanchis.

Par ailleurs, l'amnistie concernerait certains détenus de droit commun, condamnés à l'emprisonnement ferme ou avec sursis probatoire inférieur ou égal à 6 mois, ce qui libérerait, selon Maurice Faure, 5000 détenus et éviterait l'incarcération d'un millier d'autres. Enfin, évidemment cette loi d'amnistie toucherait les prisonniers politiques condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat. Le vendredi 3 juin, 11 Corses, 6 d'action directe, 4 Guyanais, 5 Basques et 4 Guadeloupéens

retrouvaient la liberté. Les jeudi et vendredi 11 juin et 12 juin, 9 Corses et 3 Bretons étaient également libérés.

### AMNISTIE EN TROMPE L'OEIL?

Sommes-nous satisfaits de ce constat? En quoi se fondent les réserves dont nous faisons état tout à l'heure?

Ces amnisties ne sont que des demi-mesures, en trompe l'œil. Reprenons la liste: le flou qui entoure le projet de loi d'amnistie ne nous permet pas de savoir si tous les appelés condamnés par la justice militaire en bénéficieront.

Alors que Mitterrand se prononce au gré des discours, soit pour une application stricte de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse, soit pour une libéralisation de celle-ci, le projet de loi d'amnistie exclut tous ceux qui auraient été condamnés à plus de 3 ans pour avoir pratiqué des avortements « clandestins ».

Que cela signifie-t-il? Un, que le gouvernement ne tient pas compte de la disparité des jugements rendus et de leur sévérité, selon les tribunaux. Que pour une même infraction, les écarts de condamnation sont notables; deux, surtout, qu'une telle pratique répond à des besoins. Présentement, nous ne nous mêlons pas à la question de savoir si ces praticiens opéraient par souci d'équité ou pour des écus sonnants et rébuchants, du reste, ce paramètre n'intéressait guère la justice, elle a condamné des médecins parce qu'ils avaient interrompu des grossesses, au delà du délai permis. Elle avait donc condamné aussi les femmes qui avaient besoin de se faire avorter.

La loi d'amnistie libère des détenus de droit commun, condamnés à 6 mois, mais nous ignorons s'ils jouiront d'une réelle liberté, avec le droit d'élire domicile là où ils le désirent, etc, selon certaines rumeurs, ils seraient « parrainés »... Et

qu'est-il fait pour les 5000 mineurs détenus aujourd'hui encore en préventive?

### DES LIBERATIONS AU COMPTE GOUTTES

Enfin, la plus grande ambiguïté de cette loi d'amnistie revient au paragraphe concernant les prisonniers politiques. Maurice Faure a précisé que seuls, les condamnés à 8 ans seraient libérables, c'est-à-dire à peu près les trois cinquièmes de ceux que la Cour de sûreté a enfermés. Pourquoi cette barre? N'est-elle pas une reconnaissance implicite des arrêts rendus par une juridiction d'exception, que par ailleurs, le gouvernement condamne et dont il réclame la dissolution? Ces mesures d'apaisement, de par leur caractère partiel n'atteindront pas le but escompté. Quelle différence sépare ceux qui en ont pris pour moins de 8 ans, et ceux pour plus de 8 ans, si ce n'est l'arbitraire des arrêts, au nom d'une et même indivisible répression!

Par ailleurs, le débat est faussé, le gouvernement ne reconnaît pas, en fait, l'aspect politique des actes de ces hommes, puisque les faits reprochés demeureront reprochés, et qu'à ce titre, ils passeront devant des juridictions de droit commun. Le gouvernement n'a pas reçu leur message politique, s'acheminera-t-on encore sur un procès, de droit commun cette fois-ci, où ceux qui ont dénoncé des exactions fascistes, comme à Basile Fesch, seront encore punis? Ou ceux qui ont mis le doigt sur le pouvoir colonial en Guadeloupe, en Guyane et à Tahiti, seront gravement sanctionnés, sans que le gouvernement n'ait l'air de vouloir quelque peu modifier la situation de leur pays?

Nathalie VILLOTIERS

### Les réactions des corses des bretons

et des guyanais au projet de loi

**KAD:** « Comment pouvons-nous nous résigner devant un projet qui tendrait à avaliser la légitimité des décisions et des sanctions prononcées par une cour d'exception dont la suppression est envisagée en même temps en raison précisément du caractère attentatoire aux libertés fondamentales ou de son fonctionnement. »

**Union des étudiants guyanais:** « Notre association considère que la libération des 4 prisonniers politiques (Blanchard, Aouégué, Ho-A-Chuck et Geneviève) ne marque nullement une volonté d'ouverture démocratique du nouveau pouvoir en place, dans la mesure où un autre indépendantiste (Charlotte) reste encore prisonnier dans les geôles colonialistes, sous prétexte d'être un « dangereux terroriste ». »

**Considérant d'autre part, que les libérations prononcées ne sont que provisoires, puisque des poursuites pourront être engagées par des tribunaux correctionnels ou d'assises de Guyane (en fonction des éléments du dossier), nous estimons que cette mesure n'est qu'une manœuvre habile du pouvoir colonialiste, qui, sous le couvert d'action de clémence, veut perpétuer la répression contre la volonté d'indépendance du peuple guyanais. »**

**UPC, FPC, CCN:** « Un tel projet n'est absolument pas conforme aux promesses faites par le PS et ses dirigeants, « libération de tous les prisonniers, arrêt de toutes les poursuites, réintégration dans tous leurs droits de ceux qui ont été condamnés ou sont encore poursuivis par quelque juridiction que ce soit, pour des actes politiques accomplis depuis 1959 », « Il ne peut y avoir de restauration de la démocratie et de la paix civile en Corse, sans la libération de tous les emprisonnés politiques et l'arrêt de toutes les poursuites ». »

Emploi des jeunes

## LE GOUVERNEMENT MAUROY RECONDUIT LES STAGES-BARRE

Sur les 1 800 000 chômeurs, 40% d'entre eux n'ont pas 25 ans, ajoutons à ceci les 650 000 jeunes qui sortiront de l'école dans quelques jours. Le problème de l'emploi et notamment celui des jeunes est au centre des préoccupations de tous, c'est ainsi que le gouvernement a pris des mesures, et mis en place un « programme d'insertion dans la vie active ». Néanmoins, nous sommes des plus sceptiques sur l'efficacité d'un tel programme. Celui-ci n'est rien d'autre qu'un quatrième pacte national pour l'emploi façon Mauroy-Auroy.

Les modifications qui y sont apportées (allongement des contrats) ne sont pas négligeables, mais elles ne changent rien à l'esprit des stages Barre, c'est encore le patronat qui en sera le principal bénéficiaire, c'est d'ailleurs pour lui, essentiellement, qu'il est reconduit.

Les jeunes et les femmes n'y trouveront qu'un petit avantage, échapper au chômage pendant un laps de temps.

En quoi les différentes modalités de ce « programme d'insertion » servent-elles avant tout les intérêts patronaux?

Comme dans le précédent pacte national pour l'emploi, les employeurs embauchant un jeune ou une femme seule seront exonérés à 50% de leurs charges sociales pendant un an.

Ce qui change pour les concernés? Le contrat de travail passé avec l'employeur ne sera plus de 6 mois comme maintenant, mais d'un an. Actuellement ils devaient avoir quitté leurs études, leur apprentissage ou finir leur service national depuis un an seulement, avec ce nouveau pacte ce délai est porté à 2 ans.

Enfin, les demandeurs d'emploi âgés de plus de 45 ans et au chômage depuis longtemps pourront être embauchés dans ce cadre.

Pas de garantie d'embauche! Concrètement qui pourrait obliger ces employeurs à ne pas renvoyer ces stagiaires, une fois leur contrat achevé?

La prime à l'embauche du premier salarié pour les entreprises artisanales demeure inchangée: 5000F. La seule contrainte imposée à l'employeur est de conclure un contrat d'au moins un an avec le « stagiaire ». Quelles certitudes? L'artisan lui sera certain de toucher un demi-million, le stagiaire n'aura qu'à se vouer à ses ancêtres pour que son contrat soit reconduit.

100 000 personnes pourraient être concernées par les contrats emploi-formation, mais là encore les certitudes sont dans le camp des patrons. Ils seront assurés de l'exonération des charges sociales, ils n'auront pas à payer les heures de formation.

N. V.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM .....  
Prénom .....  
Lieu de travail .....  
Adresse .....  
Code postal .....

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

POUR NOUS JOINDRE FAITES LE 205.51.10



# SOUSCRIVEZ!

Total au 9 juin 1981 : 64925, 30F

Supplément à réabt hebdo DG	Berre l'étang	42
Cellule du PCML Avignon	Avignon	350
Cellule du PCML Marseille Nord	Marseille	2500
Cellule du PCML Martigues	Martigues	100
Cellule du PCML Aix en Ponce	Aix	25
Cellule du PCML Gap	Gap	500
Supplément à réabt hebdo	Dreux	16
JCC	Bordeaux	200
Lycéenne de Berck L.	Berck sur mer	1,70
Pour le maintien de l'hebdo BN	Clichy	200
Supplément à réabt hebdo BA	Issy-Leaux	42
Soutien à l'hebdo DP	Paris	100
Pour que l'hebdo continue à paraître AJ	Montréjean	500
MJC	Bordeaux	500
CPH	Bordeaux	1000
Supplément à réabt hebdo JL	Corbeil/Esnes	42
Supplément à réabt hebdo CJ	Laval	42
Supplément à réabt hebdo JD R	Grenoble	42
Supplément à réabt hebdo S	La Courneuve	142
Supplément à réabt hebdo BA	Issy Leaux	42
Supplément à réabt hebdo SD	Dreux	16
Supplément à réabt hebdo LC	Nice	100
Supplément à réabt hebdo RM	Issy Leaux	84
Cellule du PCML P. Sémart	Rodez	300
Une camarade du 93	Seine St Denis	50

Nouveau total au 15 juin 1981 : 71862F

UN FILM CHINOIS DE ZHAO MING ET YAN GONG

## San Mao, le petit vagabond



Avec une gouaille digne d'un titi parisien, il n'hésite pas à affronter les plus forts que lui, la force de l'ordre, les nantis...

Avant d'être un héros de cinéma, San Mao fut un héros de bande dessinée au succès comparable, dans un contexte différent, à « Prince Vaillant » ou « Le grêle » dans notre pays après guerre. San Mao (littéralement « trois poils ») est né en 1935, dans une Chine en pleine évolution, où le ferment de la Révolution de 1949 bouillonnait déjà sérieusement. En 1937, le « père » de San Mao, Zhang Luo-Ping, célèbre dessinateur et caricaturiste chinois, s'exile alors que les troupes japonaises occupent Shanghai et ce n'est qu'en juillet 1947 que San Mao fera connaissance, ou vice-versa, avec les lecteurs d'un quotidien privé chinois. Tchang Kai-Chek et le Kuomintang règnent en maîtres sur la Chine, hormis plusieurs bases rouges plutôt gênantes. La popularité de San Mao attire l'attention des cinéastes chinois et l'un d'entre eux, Yang Han-Sheng décide de le porter à l'écran. Mais les censeurs du Kuomintang veillent, le scénario est jugé subversif et subit d'innombrables modifications avant que l'autorisation de tournage soit accordée. Yang Han-Sheng, membre clandestin du Parti communiste chinois, a pris, entre temps, le chemin de l'exil et ce sont deux réalisateurs débutants, Zhao Ming et Yang Gang, qui sont chargés de sa mise en scène.

Débutée en mars 1948, sa réalisation fut interrompue par l'arrivée des troupes communistes à Shanghai, le 27 mai 1949. Ce n'est qu'en août 1949 qu'il sortira sur les écrans après le rajout d'un « happy end » conforme à la réalité historique... les forces de la révolution victorieuses sur l'ancien monde de misère et de souffrance — des mots bien creux pour désigner la réalité chinoise d'avant 49... Voilà dans quel contexte, hâtivement tracé, le petit vagabond devint une vedette de cinéma. Mais ses avatars ne s'arrêtèrent pas là. Survint la Révolution culturelle... et la bande des quatre, ayant la main-mise sur la propagande, entre autres, interdit San Mao. Il ne fut réhabilité qu'en 1978. Trente-deux ans après sa sortie sur les écrans chinois, San Mao fait connaissance avec le public français. Présenté à Cannes, le film a rencontré un intérêt certain au cours des deux « journées chinoises » du Festival. Il constitue, en plus de ses images d'une qualité indéniable, vu les avatars de sa réalisation, un document historique sur la Chine d'avant la Révolution. Dans ce Shanghai de 1947 — année où se situe l'action — aux mains du Kuomintang, après 8 années de guerre avec les Japonais, les aventures et mésaventures, truculentes ou frôlant le tragique, du petit San Mao rappellent, par certains côtés, le « Kid » de Charlie Chaplin. Comme lui, il n'hésite pas à affronter, avec une gouaille digne d'un titi parisien, les plus forts que lui, la force de l'ordre, les nantis... Mais plus que ça, à travers ses aventures, c'est un peu l'esprit de révolte du peuple chinois qu'incarne le petit vagabond. Dans une Chine où les familles pauvres étaient obligées de vendre leurs enfants qu'elles ne pouvaient nourrir. San Mao lui-même se vendra — 1000 yuans — cent fois moins que le prix du poupon en celluloid qui trône à quelques vitrines de là. Recueilli par une riche famille, en mal d'héritier... il la rejettera, préférant retourner dans la rue, aux côtés de ses frères, plutôt que de supporter l'hypocrisie et la « tendresse » étouffante qu'on veut lui imposer. Il ne veut pas être un jouet vivant de richards décadents qui se vautrent dans le luxe tandis que dans les rues meurent des enfants. Pas plus, qu'il ne veut devenir voleur à la tire, malgré l'incitation brutale d'un gros et gras chef de bande. Le seul argent qu'il volera, il le rendra en voyant le désarroi du volé et le contenu de son larcin, un reçu du Mont-de-piété, une ordonnance et quelques billets crasseux...

Pour mieux comprendre dans quel contexte San Mao vit le jour, voici quelques lignes extraites d'une biographie de Zhang Luo-Ping, son créateur : « L'hiver 1946 fut particulièrement rude, et comme tous ceux qui ont vécu à Shanghai à cette époque, Zhang Luo-Ping se souvient de ces camions que l'on voyait passer au petit matin, chargés de cadavres gelés ramassés sur le trottoir. Un soir de neige, en rentrant chez lui, Zhang vit à l'entrée de sa ruelle trois petits gamins qui soufflaient pour se réchauffer sur un feu de misère allumé dans une boîte de conserve. Quand il repassa le lendemain matin, il n'y restait plus qu'un seul enfant mourant, et les traces laissées dans la neige par deux petits corps traînés jusqu'au camion de ramassage... » Voilà ce que dénonce le film, sans jamais tomber dans le morbide ou le mélodrame... c'est la lutte et le rire qui dominent.

C'est avec en tête le contexte de sa réalisation et de son histoire qu'il faut aller voir San Mao, témoignage historique et aussi témoignage de l'esprit créatif d'un cinéma chinois qui, pour nous, occidentaux, reste encore à découvrir.

## MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE Elitisme ou animation culturelle ?

Le choix pour sauver la MJC de Grenoble d'un créateur prestigieux, au détriment d'une politique d'animation culturelle en liaison avec les associations populaires locales, constituera-t-il l'exception qui confirme la règle que s'est fixé le nouveau gouvernement en matière de politique culturelle ? Dans une interview au *Matin*, Jack Lang, ministre de la Culture, définissait quatre priorités à son action : la première priorité : donner « la place qui doit être faite aux cultures dites minoritaires », la deuxième constitue la place « qui doit être faite aux cultures des travailleurs immigrés », troisième priorité : « instaurer des relations avec le monde du travail », enfin, quatrième priorité : « instaurer le dialogue avec les cultures des autres nations ». Animation culturelle en prise avec les travailleurs, les associations locales, ou bien politique de prestige réservée aux élites ? Le choix de Grenoble, qui privilégie la politique de prestige, vient nous rappeler que, en matière de culture aussi, notre vigilance sera la seule garantie pour que le gouvernement passe des paroles aux actes.

Léon CLADEL

La Maison de la culture de Grenoble vient de se donner un nouveau directeur. Cet événement n'est pas qu'une simple péripétie : il dépasse largement le cadre local et traduit les profondes contradictions qui traversent actuellement l'action culturelle.

Comme beaucoup de maisons de la culture et de centres culturels, et pas plus que d'autres, la Maison de la culture de Grenoble est en crise : désengagement financier de l'Etat, relative désaffection du public, impossibilité d'atteindre les objectifs avoués de démocratisation de la culture, limitation du public aux classes moyennes, concurrence des industries culturelles, difficultés croissantes à s'insérer dans le mouvement culturel réel (celui des expressions po-

pulaires ou associatives).

On n'est pas loin du constat de faillite. L'ancien directeur avait même fait plus que dresser ce constat : tout en remettant sa démission, il annonçait comme inévitable le licenciement de 25 personnes (près de 30% des effectifs). Une façon comme une autre de prendre les décisions à la place de l'Etat. Dans ces conditions, que fallait-il faire ?

Les discussions furent nombreuses et passionnées. Les enjeux, pourtant, n'ont pas été clairement perçus par la population, qui se sent de moins en moins concernée, y compris, malheureusement, par les menaces de licenciement. En fait, les affrontements se limitent surtout aux milieux culturels.

Trois solutions, pratique-

ment, se trouvaient en présence :

1 — faire appel à un « créateur » prestigieux, et compter sur son imagination et son talent pour redonner vie à la Maison.

2 — tenter de revenir aux sources, essayer de faire renaitre l'esprit conquérant des premiers temps. Autrement dit, mener à la fois une action de diffusion de spectacles, et une animation en direction des divers publics.

3 — faire de la Maison de la culture un carrefour des expressions locales.

Lorsque le conseil d'administration eut à se prononcer, la solution N°3 ne fut pas évoquée ; elle avait les faveurs d'une partie des associations. Finalement, la solution N°1 l'emporta de justesse. Carte blanche est donc donnée à Georges Lavaudant, également directeur du Centre national dramatique des Alpes, pour préparer et diffuser ses spectacles. Le choix est inquiétant. La modernité et le brio de ses créations lui ont valu des succès sur les scènes parisiennes et nationales. Et Lavaudant qui se sait plein d'avenir, ne cache pas son mépris pour les associations, la culture populaire, et toutes les tentatives de relier l'art à la vie du peuple. Lui qui, autour de 68, a débuté dans le théâtre militant, ne cesse aujourd'hui de proclamer que l'art n'a rien à voir avec la politique : en cela, Lavaudant exprime bien le cynisme et le désarroi

de beaucoup d'artistes dans la période actuelle.

Or, on ne s'étonnera donc point d'apprendre que les représentants de M. Lecat l'ancien ministre de la Culture et de la Communication, s'apprétaient à voter pour lui. Au sein du PS et du PCF, les choix s'avèrent plus difficiles : les élus municipaux (PS et PCF) lui apportèrent leur soutien. Et ce fut également le cas du nouveau ministre de la Culture, Jack Lang. Mais au sein du conseil d'administration, une forte minorité refusa d'apporter sa caution à cette solution providentielle : parmi eux... des membres des partis précités.

Concurrencées par les industries culturelles et contestées (justement) par les associations et les groupes culturels, les maisons de la culture et les centres culturels ont un avenir très incertain. Ils ont vécu longtemps sur leurs acquis sans se remettre en question.

Ce n'est pas une raison pour retomber dans les facilités de l'élitisme. Jack Lang rêve de relancer la création artistique et s'entourer d'une cour d'artistes. Dès maintenant, la vigilance s'impose.

Pour preuve : après son élection à la direction de la Maison de la culture, Georges Lavaudant vient d'annoncer 15 suppressions de postes (tous les animateurs) et 10 mutations.

Correspondant  
Grenoble

Dans ce Shanghai de 1947 — année où se situe l'action — aux mains du Kuomintang, après 8 années de guerre avec les Japonais, les

Claude DHALLUIN



## MAROC

# BAIN DE SANG CONTRE LA COLERE DU PEUPLE

Trois cent morts, plusieurs centaines de blessés : Hassan II n'a pas hésité à faire couler le sang du peuple marocain descendu samedi dans les rues pour réclamer simplement la suspension des hausses de prix décidées brutalement.

Voilà comment dans un pays du « monde libre », on meurt pour avoir seulement réclamé que l'huile, la farine, le sel, n'augmentent pas de 150 %!

Il faut dire qu'au Maroc d'Hassan II, le recours à la force brutale, à la répression sanglante, à l'emprisonnement massif a toujours été une constante pour tenter de prévenir l'émergence inéluctable d'une classe ouvrière et d'une jeunesse combatives. Il faut dire aussi que notre pays porte une lourde responsabilité dans cette situation : ancienne colonie française, le Maroc est resté après l'indépendance sous la domination néo-coloniale de la France. C'est l'impérialisme américain et français qui sont les premiers fournisseurs d'armes de ce pays en état de guerre permanent contre le peuple sahraoui. Aussi notre peuple a-t-il une responsabilité particulière à créer un large courant de solidarité en faveur du peuple marocain.

Les massacres du Rif en 1959, la révolte des écoliers de Casablanca sauvagement réprimée en mars 1965, la longue

grève des mineurs de phosphate en septembre 1965, puis encore en 1973 et 1977 des retentissants « procès de Casablanca », les morts en prison, sous la torture ou par grève de la faim, d'Abdellatif Zeroual et Saïda Menebhi pour ne citer que ces deux noms devenus légende, les grandes grèves ouvrières, étudiantes et lycéennes de 1979 faisant comme aujourd'hui des dizaines de morts et des centaines de blessés : voilà le lourd bilan d'un régime dictatorial, de plus en plus contesté par toutes les couches travailleuses du pays mais soutenu par les impérialistes à Paris et Washington.

Et pourtant, tout ce déferlement de violence antipopulaire n'existe que parce que la lutte du peuple existe. Cette violence n'est en définitive que le seul recours « du cyclope avachi sur son trône », car, ainsi que l'écrit Abdellatif Lâabi, poète emprisonné de 1972 à 1980 : « Mon peuple marche et j'existe Rebelle ».

Nul mieux que lui ne pouvait dire comment la classe ouvrière, la jeunesse et la paysannerie marocaines se sont dressées, toujours réprimées, mais toujours décidées à relever la tête.

Claude LIRIA

## L'association des Marocains en France

### APPELLE A UNE MANIFESTATION A PARIS

pour soutenir  
le peuple marocain  
et condamner la politique  
du régime sanguinaire  
d'Hassan II

## Rassemblement Samedi 27 Juin à 14h à Barbés

### NOTRE PEUPLE A DIT ASSEZ ET IL S'EST MIS EN MARCHÉ

Tu étouffes parfois  
Cela te prend brutalement  
L'absurdité des bourreaux  
Puis des grilles  
Puis toute ta passion de furie  
Mais n'oublie pas  
Ma bien-aimée  
Toutes les épreuves de notre peuple  
Toutes les inhibitions lestées de violence  
Toutes les douleurs des mères anonymes  
Des Carrières Centrales à tous les bastions de la Résistance  
N'oublie pas tous les martyrs entassés dans les cimetières  
Et pour en rester aux temps actuels  
N'oublies pas les paysans du Rif  
Auxquels le Général  
De sinistre mémoire  
Mettait des grenades dans le capuchon  
Pour rire quand ils explosaient  
N'oublie pas les tueries dans les dchars  
Les femmes éventrées, les vierges frappées de honte  
Comme au temps de la Siba  
Et des légionnaires  
N'oublie pas Mars 1965  
Casablanca libérée à la soldatesque  
Les petits écoliers, les adolescents gisant  
Leurs cartables encore à la main  
Sur l'arène de l'émeute  
Toutes les roses sanglantes précipitées  
Après les massacres  
Dans les fosses communes  
N'oublie pas  
La faim, les privations des mineurs de Khouribga  
Lorsqu'ils décidèrent en Septembre  
De ne pas plier l'échine  
Devant les voleurs de leur travail  
Et tinrent plus de trois mois  
N'oublie pas Ouled Khalifa  
Où les paysans rappelèrent aux nouveaux colons  
Par la force de leurs gourdins, tire-boulettes  
Et vieux fusils  
Que la terre appartient  
A ceux qui la travaillent  
  
N'oublie pas le sursaut  
De cette même jeunesse  
Qu'on a cru décapiter en 65  
Et qui propage  
Dans sa marche bouillonnante  
Les mots d'ordre de la révolution

Car  
C'est sûr  
Notre peuple a dit assez  
Et il s'est mis en marche



Abdellatif Lâabi

## COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION DES MAROCAINS EN FRANCE (AMF)

Seize ans après le soulèvement populaire de mars 65, le peuple marocain se soulève dans les principales villes du Maroc, notamment Casablanca, et manifeste sa haine et son refus de la politique du pouvoir réactionnaire marocain.

Les causes immédiates de ce soulèvement populaire furent manifestement la dernière et flagrante hausse des prix des denrées de première nécessité, et ce à un moment où le peuple marocain vit une situation des plus explosives et des plus précaires du fait de la politique antipopulaire, antidémocratique et antinationale pratiquée depuis l'indépendance formelle par le régime réactionnaire marocain.

En effet, déjà le jeudi 11 juin une explosion de colère et de violence eut lieu à Berkane, des manifestations éparpillées un peu partout au nord-est du pays qui furent sauvagement réprimées avec l'installation d'un couvre-feu sur toute la région.

Le jeudi 18 juin, la principale centrale syndicale : l'UMT lance un appel à la grève générale à Casablanca et un appel à la grève nationale dans les chemins de fer, les aéroports et les ports maritimes, une grève qui fut suivie à 90%.

Le 20 juin, la CDT à son tour lance un appel à la grève cette fois générale et nationale qui fut suivie un peu partout dans les villes.

Ce jour même d'imposantes manifestations eurent lieu dans les quartiers populaires des grandes villes en particulier Rabat et Casablanca, les slogans scandés à en perdre le souffle expriment un grand mécontentement contre la vie chère et la politique de famine.

Par milliers, jeunes, étudiants, lycéens, femmes, travailleurs, chômeurs paysans venus des alentours de la ville investissent les principales rues de Casablanca et crient à en devenir aphones, les douleurs de la misère et de la vie chère...

De violents affrontements ne tarderont pas à opposer mani-

festants et forces de police lors de la prise d'assaut d'un camion d'alimentation au boulevard El-Fida. L'intervention de l'armée marocaine est imminente et ne tardera pas en effet à être décidée par les autorités réactionnaires pour contenir l'ampleur et la multiplication des accrochages meurtriers.

En fin d'après-midi dans la journée du samedi, une unité de 12 chars blindés sillonne le boulevard Beni M'Guild puis se dirige vers le quartier El-Farah, tandis que 6 hélicoptères des FAR sillonneront en permanence le ciel de Casablanca.

La terreur des affrontements n'en sera que plus inquiétante : —trois agences de banque seront détruites (SGMB et la BMCE au Bd El-Fida, une agence de la Banque du Moyen Orient dans le Boulevard Modi-Bokeita).

—la perception de Casablanca est mise à sac et brûlée.

—neuf autobus seront brûlés dans les quartiers de Bournazel, Hay El-Farah, Hay El-Mohamadi et Derb-Sultan, plus de 200 voitures sont prises d'assaut et mises à feu.

—la principale autoroute aux abords de Casablanca n'a plus de barrières de séparation et se trouve barricadée à certains endroits.

—des stocks entiers de marchandises entreposées dans les grands magasins de la route de Médiouna sont pris d'assaut par les manifestations et distribués aux populations de la ville.

—dès 16 heures des tirs sporadiques de sommation par les militaires; mais à 17 heures l'armée ouvre le feu et l'on compte 6 morts au boulevard Beni M'guild.

Au moment même où nous publions ce communiqué de violents combats de rue continuent à opposer dans certains quartiers de Casablanca manifestants, populations locales et forces de police et de l'armée.

Ces témoignages qui nous parviennent ce jour même sont

des plus inquiétants.

L'Association des Marocains en France a sans cesse dénoncé une politique économique rétrograde et aux profits des capitaux étrangers, laquelle politique ne pouvait inéluctablement que conduire le pays aux portes de la faillite et le peuple aux portes de la famine.

Toutes ces manifestations qui en fait se déroulent sporadiquement depuis le mois d'avril et qui ont leur apogée sanglante en ces journées du 20 et 21 juin, sont une des réactions les plus légitimes et les plus courageuses que le peuple marocain puisse exprimer contre la vie chère et la misère qui hantent le pays...

L'Association des Marocains en France tient aujourd'hui à saluer le courage et la volonté avec lesquels le peuple marocain impose sa parole, ses revendications, sa lutte et son combat pour la dignité et la liberté.

L'AMF condamne vigoureusement la violence avec laquelle les autorités marocaines répondent à la situation. Le bilan de ces journées du samedi et du dimanche est bien lourd : plus de 30 morts, des milliers de blessés et des arrestations par centaines qui sont «parqués» dans les halls de la Foire de Casablanca et dans les locaux du commissariat central et de Bmoulay Cherif...

L'Association des Marocains en France lance un appel pressant à toutes les forces démocratiques et progressistes et à l'opinion publique française pour exiger de la réaction marocaine la libération des centaines de détenus de la Foire de Casablanca et ceux d'autres lieux, l'arrêt immédiat de la répression sanglante qui s'abat en ce moment même sur les familles et les jeunes des quartiers populaires et pour exiger la réalisation des revendications, légitimes des masses marocaines contre la vie chère et la famine.

Association des Marocains  
en France  
le 21 juin 1981



## CHINE

# Quand l'Europe louche du côté de Taiwan

Il y a 31 ans, en décembre 1949, deux millions de Chinois quittaient précipitamment le continent et gagnaient l'île chinoise de Taiwan, derrière Tchiang Kai Chek, le leader anticommuniste, pour ne pas dire fasciste, du Kuomintang. Cette fuite était la conséquence de la victoire des masses populaires chinoises, sous la direction du Parti communiste chinois.

Composés de propriétaires fonciers, riches commerçants, politiciens et chefs militaires du Kuomintang, ces hommes imposaient rapidement leur domination à la population chinoise originaire de l'île. Et pendant des années et des années, soutenus à bout de bras par l'impérialisme américain, ils ont prétendu « reconquérir militairement » le continent.

Aujourd'hui cette prétention fait sourire. Mais il faut dire que depuis 1949, la roue de l'Histoire a tourné. En 1971, Taiwan était exclue de l'ONU au profit de la Chine populaire peuplée de plusieurs centaines de millions d'hommes. Ce n'était que justice, mais il avait quand même fallu 22 ans pour cela ! Le 1<sup>er</sup> janvier 1979, nouvelle défaite diplomatique pour Taiwan, les USA rompaient leurs relations officielles avec l'île, reconnaissant (enfin !) la République populaire de Chine, abandonnant du même coup le vieux mythe qu'ils avaient eux-mêmes entretenu si longtemps, de l'existence de deux Chines. Et aujourd'hui, seule une vingtaine de pays reconnaissent encore Taiwan au détriment de la République populaire. Est-il nécessaire de préciser que, parmi ces vingt pays, pratiquement tous sont dirigés par des dictatures antipopulaires pro-américaines ? Citons la Corée du Sud, l'Afrique du Sud, la Bolivie, le Guatemala, l'Uruguay, le Paraguay, le Salvador, le Honduras, et... surprise ? le Saint siège !

Mais alors, me direz-vous, pourquoi parler de ce pays qui n'en est même pas un, et qui est de surcroît, abandonné de toute part par la communauté internationale ?

C'est que, ces dernières années, plus précisément depuis la rupture des relations avec les USA, on assiste de la part des autorités de Taiwan, à une vaste entreprise de séduction en direction de l'Europe.

Ayant dû abandonner par la force des choses l'idée d'une reconquête militaire du continent chinois, les autorités de Taiwan misent maintenant sur l'accroissement de leurs échanges économiques avec l'Europe pour sortir de leur isolement international.

Et plusieurs faits récents confirment que, malheureusement, cet objectif trouve un certain écho auprès de quelques pays européens, poussés par leur désir mercantile de voir s'ouvrir devant eux un nouveau marché fructueux.

C'est le cas en particulier des Pays Bas, qui n'ont pas hésité à compromettre leurs relations avec la République populaire, en vendant au mois de décembre, deux sous-marins militaires à Taiwan.

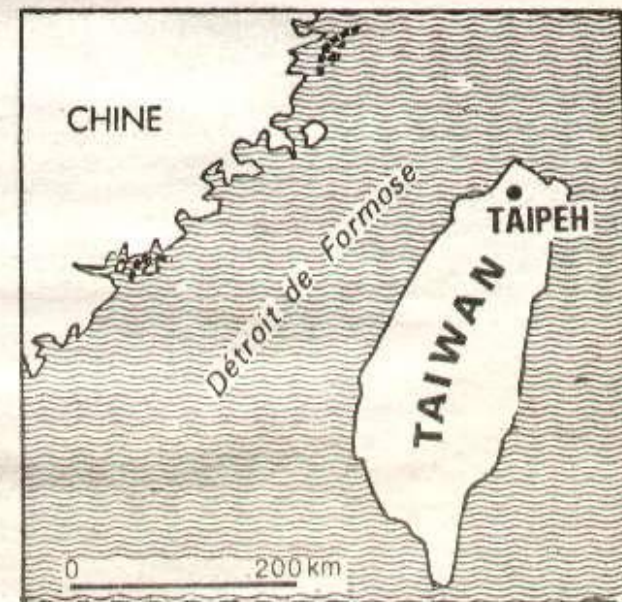
C'est le cas également de nombreux industriels français, comme en témoigne la participation de 83 firmes françaises à une importante exposition de produits européens qui vient de se tenir à Taïpeh, « capitale » de Taiwan.

La vente de quatre Airbus, la présence prospère de la Société générale et de Paribas, ainsi que l'espoir de l'entreprise Framatome d'être associée à la construction d'une centrale nucléaire sont assez révélateurs de cette « ouverture économique » en direction de Taiwan.

Mais il faudrait être bien naïf pour croire que les autorités de Taiwan n'ont d'autre ambition qu'économique. Cet appel à l'Europe vise aussi à isoler la Chine. C'est ce que dit sans fard le responsable taiwanais des relations avec l'Europe. Se félicitant de l'attitude des Pays Bas, il a déclaré : « Les Hollandais marquent un début en Europe. Ils ont besoin de vendre et nous d'acheter. Ils ont simplement été plus courageux que d'autres qui ont peur de l'URSS et pour lui faire pièce, jouent sans sagesse la carte de Pékin. (...) Les Européens finiront bien par constater que le marché des communistes chinois n'est ni solide, ni fructueux. »

Susciter des difficultés économiques, donc politiques et sociales, à la Chine populaire, en lui enlevant ses meilleurs partenaires commerciaux, n'est-ce pas un des moyens les plus efficaces de réussir là où la solution militaire a fait fiasco ?

Claude LIRIA



## 32 ANS SOUS LA LOI MARTIALE

Très militarisée, Taiwan compte six cents mille soldats, ce qui, proportionnellement à la population, est trois fois plus que l'armée française. Plus de 40% du budget est consacré à la défense nationale.

Le 28 février 1947, alors que l'ensemble de la Chine était encore sous le gouvernement du Kuomintang, la population de Taiwan se soulevait contre Tchiang Kai Chek. En quelques semaines, la police et l'armée du Kuomintang massacraient des dizaines de milliers de personnes, pour venir à bout de cette révolte « d'inspiration communiste ».

Aujourd'hui, on estime à huit mille le nombre de prisonniers politiques parmi lesquels d'anciens membres du Parti communiste de Taiwan, emprisonnés depuis 1949 !

Il n'y a pas eu d'élections générales à Taiwan depuis 1948, et ceux qui avaient été élus à l'époque, occupent leur poste à vie. Même chose pour le président Tchiang Kai Chek, qui a nommé son fils comme son successeur en 1975. Quant aux élections partielles, qui se sont tenues de temps en temps pour remplacer les députés morts, elles sont de pure forme. En 1975, un candidat libéral a été arrêté pour avoir posé quelques questions sur la corruption, la politique étrangère et la loi martiale. Il a été condamné à perpétuité.

Les meetings, grèves, manifestations ou pétitions sont interdits, en vertu de la loi martiale et de l'état d'exception instaurés depuis 32 ans.

Quiconque ose parler de réunification pacifique avec la Chine populaire est immédiatement arrêté comme « agent » communiste.

En 1979, un homme a été exécuté sous cette accusation.

l'industrie sont en moyenne de 223 heures par mois, ce qui équivaut à une semaine de 55 heures en France ! Et les congés sont rarissimes.

Enfin, pour couronner le tout, ou plus exactement pour compléter le tableau de ce paradis pour les capitalistes, il nous faut parler de la dictature qui règne sans partage sur cette île depuis 1949.

Au nom de l'état de siège et de la loi martiale proclamés en 1949, toutes les li-

bertés politiques sont suspendues, aussi longtemps que « la rébellion communiste existera sur le continent ». Beau prétexte qui permet aux autorités d'opprimer le peuple et de garantir aux capitalistes locaux ou étrangers la possibilité d'exploiter jusqu'à la moëlle les travailleurs.

Telle est cette vitrine de l'Occident, sensée prouver sa supériorité sur la voie socialiste suivie en Chine populaire.

## Un modèle de développement ?

Peuplée de 17 millions d'habitants, grande comme la Belgique, l'île de Taiwan est souvent présentée par les économistes occidentaux, comme l'exemple le plus achevé de ces pays du Tiers monde qui ont réussi un développement économique spectaculaire.

Et il est vrai que, toute entière tournée vers l'exportation, (Taiwan occupe dans ce domaine le 20<sup>ème</sup> rang mondial, avec 95% d'exportations de produits fabriqués), l'île connaît une des croissances industrielles les plus fortes du monde, aux alentours de 20%. On vous dira aussi qu'avec des salaires de 300F à 2000F par mois, les Taiwanais ont le niveau de vie le plus élevé d'Asie, après le Japon et la Corée du Nord.

Oui, mais à quel prix et surtout pour le plus grand bénéfice de qui ?

D'abord il ne faut pas oublier le passé : Taiwan occupait une place à part dans les préoccupations de l'impérialisme américain

qui avait soutenu Tchiang Kai Chek jusqu'au dernier moment. Le pillage des matières premières, plutôt maigres à Taiwan, n'était pas, à la différence d'autres pays du Tiers monde, le souci principal des USA. La fonction de Taiwan, au regard de l'impérialisme américain était plutôt d'ordre idéologique : il fallait à tout prix montrer au reste du Tiers monde que, face à la Chine populaire qui avait choisi la voie du socialisme, on pouvait faire mieux en restant dans le camp de l'Occident et de l'anticommunisme. Et il faut dire que les USA n'ont pas lésiné sur les moyens pour tenir leur pari : jusqu'en 1965, c'est presque exclusivement l'aide américaine qui a permis la mise en marche de l'économie. Elle s'est élevée à 1500 millions de dollars à cette date, et l'on estime que cet argent américain représente 40% de la formation du capital ! Autant dire que si cette aide n'avait pas existé, le « miracle taiwanais » n'aurait jamais vu le jour. En

fait, Taiwan est l'exemple caricatural de ce genre d'économies artificielles, créées de toute pièce par la puissance impérialiste la plus riche de l'époque.

Aujourd'hui, la situation a évolué et on estime actuellement à 20% la part d'investissements financés par les capitaux étrangers. Ce qui est encore énorme. 1/3 de ces capitaux étrangers sont américains, 15% sont japonais.

Et comme la grandeur d'âme et le désintéressement ne sont pas les qualités principales des firmes multinationales américaines, japonaises ou européennes, qui investissent à l'étranger, demandons-nous ce qui les attire tant à Taiwan ?

En 1960, les autorités de l'île promulguèrent le « Code pour l'encouragement des investissements ». Selon ce code, les investisseurs bénéficiaient d'avantages fiscaux et douaniers défiant toute concurrence : exonération d'impôts pendant les cinq premières années, rapatriement illimité des bénéfices,

nombreuses exemptions de droit de douane à l'entrée et à la sortie de trois « zones franches » industrielles.

Ces trois zones franches, appelées « Export processing zones », sont comme leur nom l'indique, vouées à l'exportation. Les matières premières qui entrent dans ces zones et les produits fabriqués qui en sortent ne sont pas taxés. Elles accueillent toute sorte d'entreprises étrangères, trop heureuses de bénéficier de ces conditions avantageuses. En 1978, ces zones franches totalisaient 70000 emplois, à 85% féminins, répartis dans 266 entreprises.

Mais il n'y a pas que les zones franches qui attirent les multinationales. Il y a aussi les salaires extrêmement bas. En effet, s'il est vrai que le niveau de vie est un des plus élevés d'Asie, il est tout aussi vrai que, comparés à ceux d'Europe, les salaires payés à Taiwan par une firme multinationale occidentale lui permettent de réaliser des superprofits éhontés. Les horaires dans



# DANS LES ZONES LIBEREES DU CAMBODGE...

Du 25 au 29 mai 1981, une délégation composée des représentants d'organisations de solidarité et d'amitié de 8 pays européens : Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Suède, Suisse, a effectué une visite dans une des zones libérées du Kampuchea sur invitation du gouvernement du Kampuchea démocratique.

Nous publions ici le compte rendu de voyage de M. Michel Loubignac qui participait à cette délégation — ainsi qu'à la Conférence de Tokyo sur le Kampuchea — au titre du Mouvement Solidarité Cambodge. Nous publions également une partie du reportage photo qu'il a pu réaliser dans cette zone libérée.



1 — A pied et à dos d'éléphant, la délégation européenne a parcouru plus de 40 km dans les zones libérées.

2 — La vie renaît dans les villages libérés. Mais, bananiers, papayers, manioc cultivés précieusement commencent à donner.

3 — Une forge rudimentaire permet de façonner les outils vitaux. Ici une hache forgée à partir d'un colat d'obus; la production est de 2 par jour. Cela doit permettre d'augmenter la surface arable gagnée sur la jungle.

4 — L'éducation doit permettre à la nouvelle génération de conserver le savoir et la culture, malgré l'état de dénuement matériel dans lequel elle se trouve.

5 — Les enfants de 8 à 12 ans fréquentent l'école. A Chamkar Chek, 235 élèves se relaient dans 2 écoles. Il y a 4 degrés d'enseignement.

6 — Tous les mois, le Comité de village réunit la population pour informer de la situation générale et expliquer les changements qui se produisent. Ici, 1500 personnes se sont rassemblées, écoutant le bilan militaire de la saison sèche.

7 — Le plus émouvant de tout : la visite de l'hôpital. Absence quasi totale de médicaments. Les dons de la Croix rouge internationale ne représentent que 5%. Les maladies qui font le plus de ravages : la malaria d'abord, mais aussi amibiase et tuberculose.

8 — Les soldats munis d'armes légères AK47, viennent se reposer dans les villages de l'arrière. Leur certitude : il faut battre les Vietnamiens pour libérer le pays.

9 — Dans l'héliport près de O'Sralao. Une base faite pour durer. Le bunker du Q.G. est enterré et protégé par des troncs de bois très dur.

10 — Prise de guerre dans un bunker abandonné par les Vietnamiens battus : un stock de roquettes de mortier de 60. Origine chinoise. Elles ont été livrées au Vietnam au temps de la juste lutte contre l'impérialisme américain. Aujourd'hui, elles sont employées pour broyer un peuple.

Avant de me rendre à la Conférence internationale de Tokyo sur le Kampuchea, j'ai séjourné du 25 au 29 mai avec d'autres délégations européennes dans les zones libérées sous contrôle du gouvernement du Kampuchea démocratique.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des personnalités gouvernementales : M. Ieng Sary, ministre des Affaires étrangères, et M. Keat Chhon, ministre délégué auprès du Conseil des ministres — ministre de l'Industrie de N. Sihanouk en 1967; entré au gouvernement à la fin de 1979.

Au cours de notre entrevue, M Ieng Sary, après avoir abordé la question du Front uni des forces patriotiques a souligné qu'il mettait beaucoup d'espoirs dans le nouveau président de la République française, M. François Mitterrand, pour que la France adopte une position plus favorable que par le passé à la lutte du peuple cambodgien pour sa survie en tant que peuple et nation souveraine et indépendante — notamment lors de la Conférence internationale sous l'égide de l'ONU et de la représentation à l'ONU à la session d'automne.

M. Keat Chhon a fait un exposé général sur la situation politique et notam-

ment sur la situation militaire à la fin de la saison sèche et l'évolution du rapport de force. Il a répondu très franchement à toutes les questions. Il a souligné que le gouvernement du Kampuchea démocratique souhaitait ardemment développer les relations, sur tous les plans, principalement économiques, sociaux et culturels avec les pays occidentaux — en particulier la France.

Il a souligné que dans le gouvernement actuel du Kampuchea démocratique formé fin 1979, neuf ministres sur douze ont fait leurs études en France. C'est d'ailleurs son cas et il attend personnellement beaucoup de nouvelles relations avec notre pays.

C'est au cours d'un périple de plus de 40 km à l'intérieur de la zone libérée de la région de Phnom Malay (Poi-pet-Sisophon-Pailin) que j'ai pu prendre contact avec la population civile vivant dans les villages qui se construisent dans une relative sécurité retrouvée.

Mon impression en traversant ces villages est double. La première est liée à ce que l'on voit : paillotes construites selon la tradition, bien entretenues, entourées d'un petit potager où poussent, soigneusement cultivés, quelques pieds de maïs, de manioc ou de patates dou-

ces. Les bananiers et les papayers commencent à livrer quelques fruits.

Le long du chemin borboreux en ce début de saison des pluies, les gens s'approchent en souriant, vêtus de sarongs et chemisiers de différentes couleurs pour les femmes, de pantalons et chemises pour les hommes (vêtements modestes, certes, mais en bon état), tandis qu'une foule d'enfants de tous âges nous escortent en riant et s'esclaffant.

J'ai même entendu fredonner un air khmer comme j'en aurai l'occasion plusieurs fois par la suite. Une chose aussi m'a surpris : tous ont aux pieds des nu-pieds en plastique ou caoutchouc, alors que je m'attendais à voir des pieds nus.

Cette apparence d'une vie normale dans cette jungle épaisse et humide où nous avons perdu jusqu'à la plus petite trace de nos sociétés occidentales, fait place à une autre certitude que l'on découvre lorsqu'on écoute les gens. Cette découverte d'un dénuement total, d'un peuple complètement assisté, m'a laissé un sentiment de malaise qui m'a profondément marqué. En effet, à travers la visite de plusieurs hôpitaux, nous avons

vu des malades atteints de la malaria, râler sur leurs nattes, alors que les infirmières cambodgiennes assistent impuissantes à leur agonie faute de médicaments. A travers les ateliers de fortune, une forge, une « menuiserie » et leurs outils rudimentaires, nous avons touché à la plus profonde nudité de ce peuple.

Le chef du village de Chamkar Chek (« Champ de bananes ») nous a expliqué l'organisation du village. Le comité de village composé de cinq membres et élu à bulletin secret peut être révoqué s'il remplit mal ses fonctions.

Il est chargé de « gérer » le village : implantation de nouveaux logements, écoles, hôpitaux qui sont construits par la population. Il est chargé d'appliquer la politique du gouvernement : faire respecter les lois, la propriété privée, les libertés fondamentales de pensées, d'expression, de réunion, la liberté d'entreprise, la liberté du commerce et de l'échange.

Si la population commence à produire, elle est loin de se suffire à elle-même : tout ce qui est aujourd'hui nécessaire à la survie est donné par le gouvernement (alimentation, tissu, chaussures), ou par la Croix rouge du Kampuchea démocr-

atique qui a une structure différente et indépendante des structures gouvernementales et étatiques. Elle est d'ailleurs représentée dans chaque village par des bénévoles.

Il y a donc cette formidable volonté de s'en sortir, de redonner à leur vie une dimension humaine, de recréer des structures sociales et en même temps une soif de vivre qui se devine derrière ces visages souriants aux lignes merveilleusement fines et gracieuses, et qui cachent tant de souffrances accumulées.

Il faut imaginer comment balayés, écrasés, et acculés aux limites extrêmes de leur pays, ils ont dû se terrer et mener une vie de bête traquée. Aujourd'hui, ils veulent se prendre en charge et recouvrer leur dignité d'hommes et de femmes qu'on a voulu briser.

Sur les bords des sentiers, il reste encore des trappes, des pièges, trous dans le fond desquels sont plantées des pointes de bambou. Il reste encore des zones minées qui n'ont pas encore été nettoyées.

Cela me rappelle ce que nous avait rapporté la délégation de notre mouvement en juillet 1980. Dans cette région où je marche aujourd'hui en

sécurité, on se battait alors autour de Phnom Malay. Maintenant, le Malay a été pris. L'héliport qu'il protégeait est tombé lui aussi. Le front se situe à Sisophon et l'on n'entend même pas le bruit du canon.

Car s'ils veulent vivre comme personne, échappés à la mort, avec leur espoir de retrouver un jour leur ville, leur village, peut-être leur maison, eux qui viennent, dispersés, des quatre coins du pays, ils savent que c'est par le combat qu'ils y arriveront.

Leur haine de l'occupant se ressent au fur et à mesure que les gens rencontrés au hasard de la visite, — en se réfugiant sous une paillette pour échapper à une onnée par exemple —, vous racontent qu'ils ont perdu, soit un enfant, soit un père ou une mère, tués par les vietnamiens ou disparus dans la débacle de janvier 79.

La guerre est bien présente, et ils continuent de la vivre au quotidien : soldats qui viennent du front se reposer dans les villages de l'arrière, blessés évacués, va et vient des volontaires pour l'acheminement du ravitaillement des zones de combat, qui serpentent le long des pistes, silencieux, le visage décidé... Cette guerre de guérilla, j'ai pu de ces

lieux qu'elle a désertés, en saisir la réalité. Ce harcèlement par petits groupes de trois, qui use l'ennemi, le prive de son ravitaillement et le laisse dans l'incertitude, qui surprend l'isolé, n'est certes pas spectaculaire, mais elle amoindrit sûrement et progressivement l'occupant.

Cela, le commandant Ni, 27 ans, chef du 13<sup>ème</sup> bataillon de la 450<sup>ème</sup> division qui a pris l'héliport près de O'Sralao, le 17 février dernier, l'a expliqué en détail.

Il leur a fallu un an de harcèlement, d'infiltrations et d'embuscades pour traverser les trois cordons de mines qui devaient protéger cette base de un kilomètre carré. Après trois jours de combats intenses, et de pilonnage aux mortiers de 60 et de 82, les 200 soldats de l'Armée nationale du Kampuchea démocratique ont contraint l'occupant à la retraite, abandonnant une position tenue par un régiment de mille soldats vietnamiens.

Lors de la visite de l'héliport, ou plutôt de ce qu'il en reste, j'ai pu relever des traces de l'aide internationale : corned beef de Hambourg, carton d'emballage en provenance du Japon. Ces détournements de l'aide humanitaire au profit des soldats vietnamiens constatés

de visu, confirment les témoignages que nous avons pu avoir.

C'est la fin de ce séjour d'une telle intensité que la délégation européenne a décidé de lancer un appel aux organisations internationales et à l'opinion mondiale.

Elle a voulu ainsi exprimer que notre soutien pour le droit de ces hommes et de ces femmes de choisir eux-mêmes leur destin, de leur droit inaliénable à l'indépendance et à la liberté, passe d'abord par la plus simple défense du droit à la vie, du droit de passer de la survie précaire à la vie et à la dignité humaine.

Cet appel que je renouvelle aujourd'hui avec ferveur, je forme le vœu que, par une élémentaire humanité, par une générosité simple et miraculeuse d'Homme à Homme, de Peuple à Peuple, qu'il soit repris et amplifié à travers tout le pays pour que les 235 enfants du village de Chamkar Chek puissent devenir des hommes sans honte et des hommes debout.

Paris le 17 juin 1981



